

**A N N O N C E**

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »  
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**  
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

# DK NEWS

**QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION**

Mercredi 15 janvier 2025 / 15 rajab 1446 - N° 3742 - 12<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

**Horaires des prières**

Fajr: 06h29 Dohr: 12h57  
Asr: 15h35 Maghreb: 17h57 Isha: 19h20

**MÉTÉO**

Alger	: 12°	10°
Oran	: 15°	09°
Annaba	: 11°	07°
Béjaïa	: 09°	07°
Tamanrasset:	25°	11°

www.dknews.dz  
e-mail: contact@dknews.dz

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE  
**Tebboune préside une réunion consacrée au suivi de l'état d'avancement des préparatifs en prévision de la révision de l'accord d'association avec l'UE**

P.3

ALGÉRIE - ARABIE SAOUDITE  
**M. Attaf reçoit un appel téléphonique de son homologue saoudien**

P.24

ALGÉRIE - SAHARA OCCIDENTAL  
**Le président de la Cour constitutionnelle reçoit le président du Conseil constitutionnel de la RASD**

P.24

## ALGÉRIE - FRANCE

# De quelle aide au développement parle-t-on?

La partie xénophobe, chauviniste et raciste de la France appelle haut et fort à des mesures punitives contre l'Algérie. L'extrême droite française, ainsi que ceux qui se sont appropriés ses idées au sein du Gouvernement français rivalisent d'ingéniosité dans la proposition de sanctions de nature, selon eux, à amener l'Algérie à résipiscence. Dans une sorte de concours Lépine à la meilleure sanction, c'est à qui proposerait la mesure la plus rude, la plus dure, la plus dissuasive et la plus spectaculaire contre notre pays. Parmi toutes ces mesures proposées, celle se rapportant à une prétendue aide au développement est incontestablement celle qui retient l'attention et mérite légitimement un traitement à part.



### PROJET DE LOI RELATIF AUX ASSURANCES SOCIALES

**Le Conseil des ministres approuve la prolongation du congé de maternité**

P.3

### BOURSE D'ALGER

**Introduction des actions de la Start-up "Moustachir", une étape "importante et historique" pour le marché financier**

P.6

### FRANCE

**Le pays patauge dans une situation économique et financière "extrêmement grave" (économiste)**

P.7

### SANTÉ

APNÉE DU SOMMEIL

**Pourquoi la faire dépister ?**

Pp 12-13

### FOOTBALL

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS  
**La 8<sup>e</sup> édition du CHAN reportée à août 2025 (CAF)**

P.22



### ORAN

**Un mois théâtral en hommage à l'artiste de théâtre et de cinéma le défunt Belfadel Sidi Mohamed**

P.16

### AIR ALGÉRIE

**Des réductions sur les vols internationaux allant jusqu'à 60% pour la prochaine saison estivale**

P.2

## AIR ALGÉRIE

### Des réductions sur les vols internationaux allant jusqu'à 60% pour la prochaine saison estivale (P-dg)



Le Président-directeur général (P-dg) d'Air Algérie, Hamza Benhamouda a annoncé, mardi à Alger, des réductions sur les vols internationaux, allant jusqu'à 60% pour la saison estivale 2025.

Lors d'une conférence de presse consacrée aux réalisations de la compagnie en 2024 et à ses objectifs pour l'année en cours, M. Benhamouda a fait état de la nouvelle offre d'Air Algérie +OTLA+, pour la saison estivale 2025, proposant des réductions sur les vols internationaux, allant jusqu'à 60%.

Cette offre constitue, selon lui, "une nouvelle étape dans les efforts continus visant à proposer des options de voyage faciles et pratiques, ce qui reflète l'engagement de la compagnie à répondre aux attentes de ses clients et à renforcer leur lien avec leur patrie et leurs proches".

## AGRICULTURE

### M'sila : campagne de plantation d'arganiers sur une superficie de 150 hectares

Une campagne de boisement portant sur la plantation d'arganiers sur une superficie de 150 hectares vient d'être lancée dans la wilaya de M'sila, a indiqué, mardi, le responsable de l'information de la direction des services agricoles (DSA), Hachemi Benyounes.

Cette plantation, pilotée par la Société de développement des arbres fruitiers (SODAR), et qui s'effectue au sein de l'unité agricole de production de la commune de M'cif, "fait partie d'un programme visant la plantation d'arganiers sur une superficie totale de 400 hectares", a ajouté M. Benyounes dans une déclaration à l'APS. En plus de la plantation de 150 hectares d'arganiers durant l'année en cours, l'année prochaine (2026) verra le lancement d'une campagne similaire qui portera sur la mise en terre de la même espèce d'arbre sur une superficie de 250 hectares dans la commune de Maârif, selon la même source. Pour accompagner l'opération, les travaux de réalisation d'un réseau d'irrigation, selon le système du goutte-à-goutte et des bassins d'eau plastifiés, ont été lancés, a conclu M. Benyounes.

## TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

### 12 individus placés en détention provisoire pour trafic de drogues et de psychotropes (Parquet de la République)

Le parquet de la République près le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a annoncé, lundi dans un communiqué, le placement en détention provisoire de douze (12) mis en cause pour possession et acquisition aux fins de vente, de stockage, de distribution et de transport de drogues et de psychotropes et de blanchiment d'argent dans le cadre d'un groupe criminel organisé.

"En application des dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, et dans le cadre de la lutte contre les crimes liés à la drogue, aux psychotropes et au blanchiment de revenus criminels, le pôle pénal spécialisé a traité deux (2) affaires relatives à la saisie, dans les villes de Bordj Ménéaïel et de Birkhadem, d'une quantité totale de drogue, de type cannabis, estimée à 224,16 kg, ainsi qu'une quantité de cocaïne et de psychotropes, et 422.780 gélules, outre dix (10) véhicules, 174.75 g d'or et des sommes d'argent en monnaie nationale", précise la même source", précise le communiqué.

## VOL DE CÂBLES ÉLECTRIQUES À BOUIRA

### Un préjudice financier de 18 millions de DA en 2024



Un préjudice financier de 18 millions de DA a été causé par le vol de câbles électriques à travers plusieurs régions de la wilaya de Bouira, où près de 60 cas de "vandalisme" ont été enregistrés sur le réseau durant l'année 2024, selon un bilan communiqué mardi par la direction de distribution de l'électricité et du gaz.

"Convoités pour leur cuivre, les câbles électriques ont fait l'objet de 57 cas de vols en 2024 à Bouira, causant un préjudice de 18 millions de dinars à la société de distribution de l'électricité et du gaz dont les services interviennent, à chaque fois, pour effectuer des travaux de réparation et de remplacement de câbles afin de rétablir le courant électrique au profit des abonnés", selon les détails fournis à l'APS par le directeur de distribution, Khaled Messaoudi.

"Près de 380 foyers ont été touchés par des coupures d'électricité dues à des vols de câbles en cuivre dans plusieurs communes de la wilaya comme Bouira, Khabouzia, Bir Ghalou, El Hachimia, Ain Bessam, Aomar, Oued El Bardi, Maâlla, Kadiria, Lakhdar, El Asnam, Taghzout, Maâmoura, Dirah Ridane El Adjiba, Ath Mansour et Bechloul", a encore précisé le même responsable.

Un réseau d'une longueur totale de 15 km de lignes électriques a ainsi été volé durant l'année 2024 à travers le territoire de la wilaya, et plusieurs plaintes ont été déposées par la direction de distribution auprès des services de sécurité pour arrêter les auteurs, a ajouté M. Messaoudi.

La direction de distribution de l'électricité et du gaz a réitéré son appel aux citoyens à être vigilants en vue de dénoncer tout mouvement ou acte suspect à proximité des réseaux d'électricité.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

### 2 morts et 192 blessés en 24 heures (Protection civile)

Deux (2) personnes sont décédées et 192 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation enregistrés au cours des dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique mardi un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'Sila avec un mort et 9 blessés suite à une collision entre deux véhicules légers, précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 34 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-eau à l'intérieur de leurs domiciles respectifs dans les wilayas de Ghardaïa, Mila, Souk Ahras, El Bayadh, Constantine, Annaba, Blida et Batna.

Suite aux intempéries qui touchent plusieurs régions du pays, les équipes de la Protection civile sont intervenues pour dégager 9 véhicules avec 25 personnes à bord, coincées par la neige à Tala Guilief dans la wilaya de Tizi-Ouzou et ont également procédé à l'épuisement des eaux pluviales dans la wilaya d'El-Tarf, ajoute la même source.

## 9 morts et 170 blessés en zones urbaines le week-end dernier (Sûreté nationale)

Neuf (09) personnes ont trouvé la mort et 170 autres ont été blessées dans 128 accidents de la route survenus le week-end dernier en zones urbaines, indique mardi un bilan des services de la Sûreté nationale. Le facteur humain demeure la cause principale de ces accidents, selon les données des services compétents de la Sûreté nationale. La DGSN appelle les usagers de la voie publique à respecter le code de la route et à faire preuve de vigilance pendant la conduite. Elle rappelle aux citoyens les numéros vert 15 48 et de détresse 17 mis à leur disposition 24h/24h, ajoute la même source.

## TISSEMSILT

### Sûreté de wilaya : Bilan des affaires de droit commun enregistrées durant le mois de décembre 2024



Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes en milieu urbain, les services de la Sûreté de wilaya de Tissemsilt ont enregistré et traité, au cours du mois de décembre 2024, 150 affaires de droit commun, impliquant 168 personnes, qui ont été présentées devant les autorités judiciaires compétentes.

En tête des infractions enregistrées figurent les crimes portant atteinte aux biens, avec 52 affaires impliquant 60 personnes, suivis des crimes portant atteinte aux personnes, avec 40 affaires impliquant 52 individus.

Dans le cadre de la lutte contre le phénomène de consommation et de trafic de stupéfiants, 23 affaires liées au trafic de drogues et de substances psychotropes ont été enregistrées, impliquant 37 personnes. Ces opérations ont permis la saisie de 200,34 g de drogue et de 1 762 comprimés psychotropes. Par ailleurs, une affaire de trafic de boissons alcoolisées sans autorisation a été enregistrée, avec la saisie de 528 unités de boissons alcoolisées.

En matière de lutte contre la cybercriminalité, 8 affaires impliquant 8 individus ont été traitées.

La Sûreté de wilaya de Tissemsilt met à la disposition des citoyens plusieurs moyens de contact, notamment le numéro vert 1548, le numéro d'urgence 17 dédié à la police de secours, ainsi que sa page officielle sur Facebook "Police Tissemsilt" et l'application mobile "Allô Chorta".

**Abdel Meghit**

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

### Tlemcen : mise en échec d'une tentative d'émigration clandestine via la mer

Les services de police de Tlemcen ont déjoué une tentative d'émigration clandestine par mer et arrêté quatre individus, indique, mardi, un communiqué de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya.

L'opération, menée par les éléments de brigade de lutte contre le trafic de migrants et la traite d'êtres humains, relevant du service de wilaya de la police judiciaire, a été menée sur la base d'informations indiquant qu'un groupe d'individus s'appropriait à organiser une traversée clandestine par mer, selon la même source.

Ménée en coordination avec les autorités judiciaires compétentes, l'opération a permis l'arrestation des membres de ce réseau criminel composé de quatre individus, ainsi que la saisie d'équipements de navigation, comprenant une embarcation pneumatique, un moteur, deux réservoirs pour le moteur, une boussole et deux jerricans de carburant, selon le document.

Les domiciles des suspects ont également été perquisitionnés et une quantité de comprimés et de substances psychotropes, ainsi qu'une petite balance portant des traces de drogue dure "cocaïne", ont été saisies, a ajouté la même source.

Les individus arrêtés ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes pour tentative de trafic de migrants, détention et consommation illicites de substances psychotropes, vente illégale de psychotropes et de drogue dure "cocaïne", a-t-on conclu.

**PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE  
Communiqué du Conseil des ministres (Texte intégral)**

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, lundi, une réunion du Conseil des ministres consacrée à un projet de loi relatif aux assurances sociales et à des exposés portant notamment sur le renforcement de l'action syndicale et du dialogue social et des mesures et dispositions en prévision du mois sacré du Ramadhan, indique un communiqué du Conseil des ministres, dont voici la traduction APS :



"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé une réunion du Conseil des ministres consacrée à un projet de loi relatif aux assurances sociales et à des exposés portant notamment sur le renforcement de l'action syndicale et du dialogue social et des mesures et dispositions en prévision du mois sacré du Ramadhan.

Après présentation, par Monsieur le Premier ministre, des activités du Gouvernement au cours des deux dernières semaines, suivie des interventions de Messieurs les ministres sur les projets de loi et les exposés, Monsieur le président de la République a donné les instructions, directives et orientations suivantes :

\* Concernant le projet de loi relatif aux assurances sociales (prolongation du congé de maternité) :

- Le projet de loi a été approuvé, consacrant ainsi le droit des femmes

à des salaires et avantages égaux à ceux des hommes. Le président de la République a salué le haut niveau atteint par l'Algérie en matière de droits des femmes, ce projet étant une illustration de ce devoir national qui ne fait aucune distinction entre les Algériennes et les Algériens, conformément aux principes de la Déclaration du 1er Novembre et par égard à la participation des femmes à la Révolution de libération.

\* Concernant un exposé interministériel sur des mesures et dispositions en prévision du mois sacré du Ramadhan :

- Nécessité de faire preuve de prudence et de vigilance vis-à-vis de toute tentative d'atteinte au système de disponibilité sur les marchés.

- Actualiser et intensifier les systèmes de contrôle, tout en poursuivant la lutte contre la spéculation en imposant les sanctions juridiques les plus lourdes contre toutes les tentatives de spéculation.

\* Concernant un exposé sur le renforcement de l'action syndicale et du dialogue social :

- Monsieur le président a souligné que l'exercice du droit syndical est garanti en Algérie et que l'Etat s'engage à le respecter, sachant que le Gouvernement a besoin de syndicats représentatifs et forts pour améliorer le monde du travail.

- La réorganisation et l'adaptation syndicales doivent se faire conformément à la nouvelle loi, en vue de renforcer le dialogue social dans tous les secteurs.

Avant la clôture de la réunion, le Conseil des ministres a approuvé un projet de loi organique relatif aux compétences, à l'organisation et au fonctionnement du tribunal des conflits, un projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2022, ainsi que deux décrets présidentiels relatifs à la coopération algéro-jordanienne dans les domaines de l'industrie, du tourisme et des affaires sociales".

**Ramadhan : le président de la République insiste sur la vigilance face aux tentatives de perturbation de l'approvisionnement des marchés**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a insisté lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, lundi, sur la vigilance face aux tentatives visant à perturber l'approvisionnement des marchés durant

le prochain Ramadhan. Après avoir écouté un exposé interministériel sur les mesures et dispositions prévues en prévision du mois sacré du Ramadhan, le président de la République a souligné "la nécessité de faire preuve de

prudence et de vigilance" face à toute tentative visant à perturber l'approvisionnement des marchés, selon le communiqué du Conseil des ministres.

Le président de la République a également insisté sur la nécessité d'actuali-

ser et d'intensifier les systèmes de contrôle, tout en poursuivant la lutte contre la spéculation en imposant les sanctions juridiques les plus lourdes contre toutes les tentatives de spéculation", précise le communiqué.

**Tebboune : "l'exercice du droit syndical est garanti en Algérie et l'Etat s'engage à le respecter"**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a souligné lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, lundi, que l'exercice du droit syndical est garanti en Algérie et que l'Etat s'engage à le respecter.

"Concernant un exposé sur le renforcement de l'action syndicale et du dialogue social, Monsieur le président a souligné que l'exercice du droit syndical est garanti en Al-

gérie et que l'Etat s'engage à le respecter, sachant que le Gouvernement a besoin de syndicats représentatifs et forts pour améliorer le monde du travail", précise un communiqué du Conseil des ministres.

"La réorganisation et l'adaptation syndicales doivent se faire conformément à la nouvelle loi, en vue de renforcer le dialogue social dans tous les secteurs", a insisté le président de la République.

**PROJET DE LOI RELATIF AUX ASSURANCES SOCIALES  
Le Conseil des ministres approuve la prolongation du congé de maternité**

Le Conseil des ministres a approuvé, lundi, lors d'une réunion présidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le projet de loi relatif aux assurances sociales dans son volet lié à la prolongation du congé de maternité, indique un communiqué du Conseil

des ministres. "Le projet de loi a été approuvé, consacrant ainsi le droit des femmes à des salaires et avantages égaux à ceux des hommes", précise le communiqué.

"Le président de la République a salué le haut niveau atteint par l'Algérie en matière de droits des

femmes, ce projet étant une illustration de ce devoir national qui ne fait aucune distinction entre les Algériennes et les Algériens, conformément aux principes de la Déclaration du 1er Novembre et par égard à la participation des femmes à la Révolution de libération".

**PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE  
Tebboune préside une réunion consacrée au suivi de l'état d'avancement des préparatifs en prévision de la révision de l'accord d'association avec l'UE**



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé une réunion consacrée au suivi de l'état d'avancement des préparatifs en prévision de la révision de l'accord d'association avec l'Union européenne (UE), a indiqué mardi un communiqué de la Présidence de la République. "Le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, au siège de la Présidence de la République, une réunion consacrée au suivi de l'état d'avancement des préparatifs en prévision de la révision de l'accord d'association avec l'Union européenne", lit-on dans le communiqué.

**PARLEMENT  
M. Boughali installe les deux groupes de travail chargés d'étudier les moutures des deux projets de lois relatifs aux partis politiques et aux associations**

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali a présidé, mardi à Alger, une réunion consacrée à l'installation des deux groupes de travail chargés d'étudier les moutures du projet de loi organique relatif aux partis politiques et du projet de loi sur les associations, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement.

M. Boughali a "salué l'approche consultative adoptée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la qualifiant de tradition louable visant à renforcer le dialogue avec les différents acteurs et instances politiques pour enrichir les projets de loi", selon la même source.

Cette approche "est en ligne avec les dispositions de la Constitution de 2020 qui a consacré le principe de la démocratie participative et fait du dialogue avec les acteurs de la vie politique et sociétale une partie intégrante du processus de réforme législative", ajoute le communiqué.

Le président de l'APN a indiqué que le projet de loi organique relatif aux partis et le projet de loi sur les associations visent essentiellement à "moraliser la vie politique et publique, à renforcer la transparence et à consacrer les pratiques démocratiques", soulignant que ces réformes s'inscrivent dans le cadre des "efforts de l'Etat en vue de construire des institutions modernes fondées sur le droit et la loi".

Après que les moutures des deux projets de loi ont été reçues le 8 janvier 2025 pour consultation et enrichissement, le président de l'APN a constitué deux groupes spécialisés pour examen de ces deux projets de loi", note le communiqué.

Ainsi, le vice-président de l'APN, Barbara El Hadj Cheikh a été chargé de présider le groupe chargé d'étudier la loi relative aux partis et le vice-président, Zouhir Nasri, a été chargé de présider le groupe chargé d'étudier la loi relative aux associations, précise la même source.

Cette démarche devrait contribuer à "asseoir un nouveau cadre juridique qui renforce la pratique démocratique et consacre le partenariat entre les différents acteurs de la scène politique et civile en parfaite adéquation avec l'engagement de la mise en œuvre des réformes prévues par la Constitution de 2020", conclut le communiqué.

## ALGÉRIE - FRANCE

## De quelle aide au développement parle-t-on ?

La partie xénophobe, chauviniste et raciste de la France appelle haut et fort à des mesures punitives contre l'Algérie. L'extrême droite française, ainsi que ceux qui se sont appropriés ses idées au sein du Gouvernement français rivalisent d'ingéniosité dans la proposition de sanctions de nature, selon eux, à amener l'Algérie à résipiscence.

Dans une sorte de concours Lépine à la meilleure sanction, c'est à qui proposerait la mesure la plus rude, la plus dure, la plus dissuasive et la plus spectaculaire contre notre pays. Parmi toutes ces mesures proposées, celle se rapportant à une prétendue aide au développement est incontestablement celle qui retient l'attention et mérite légitime un traitement à part.

Cette partie de la France à laquelle l'Algérie souveraine et indépendante est restée en travers de la gorge, tourmente sa conscience jours et nuits et l'empêche de dormir sur ses deux oreilles, cette partie là de la France ressasse des propos trompeurs et éculés, elle est facilement oublieuse, elle les répète alors qu'elles produiront, tout naturellement et sans surprise aucune, les mêmes effets.

Qu'est ce à dire ? Dans des circonstances qui rappellent à certains égards celles que vit la relation algéro-française aujourd'hui, la même France revancharde et haineuse avait proposé en 1994 de mettre fin à ce qu'elle présentait indûment comme une aide française au développement de l'Algérie. Or, cette prétendue aide n'existait que dans son imaginaire et dans sa vision fantasmée d'une Algérie toujours dépendante, mais ingrate à l'égard de la France.

En réalité, il s'agissait de "crédits fournisseurs" qui aidaient les entreprises françaises à sauvegarder leur part du marché algérien et lui imposer de garder son tropisme français. L'Algérie avait alors pris les devants et annoncé, elle-même, officiellement, qu'elle renonçait définitivement à ce mécanisme de financement des exportations françaises, présenté faussement comme une aide à l'Algérie.

Aujourd'hui, l'histoire se répète et avec elle se répètent aussi les mêmes erreurs françaises du passé. Aujourd'hui, comme hier, il n'y a pas d'aide française au développement de l'Algérie. Cette aide n'existe absolument pas et n'a même pas un début de réalité dans l'économie algérienne.

Il y a dans l'économie algérienne des exportations françaises, dont le montant s'est élevé en 2023 à 3,2 milliards USD. Il y a dans l'économie algérienne des investissements français, dont le stock est de 2,5 milliards USD, loin, très loin de ri-



valiser avec les principaux investisseurs étrangers en Algérie, à l'image des Etats-Unis d'Amérique, de la Turquie, de l'Italie, du Qatar, du Sultanat d'Oman, de l'Egypte et de tant d'autres pays amis. Il y a, enfin, dans l'économie algérienne le bénéfice à outrance de la commande publique algérienne qui se monte à des milliards de dollars et qui a fait le bonheur de nombre d'entreprises françaises dont elle a sauvé certaines parmi les plus prestigieuses de faillites annoncées.

Voilà la réalité de l'implication française dans l'économie algérienne. Voilà la réalité incontestable, irréfutable et têtue. Le reste, tout le reste, participe de la tromperie éhontée et du fantasme incorrigible.

En dehors de cela, il y a des miettes que l'on peut, très généreusement, considérer comme relevant de l'aide publique au développement. Quelle est la part réelle de ces miettes dans la relation économique algéro-française ?

Au titre de l'année 2022, les statistiques de la Commission européenne indiquent que le montant global de cette aide s'établit à près de 130 millions d'euros. On voit bien déjà qu'on est très loin du chiffre féérique de 800 millions d'euros avancé ici et là dans la nébuleuse de la droite française. Encore, faut-il le sou-

ligner, il s'agit là de statistiques européennes consolidées sur la base d'informations provenant de la partie française.

Car, du côté algérien, les estimations de la valeur des aides au développement reçues de la France n'excèdent pas le chiffre, si dérisoire, de cinq (5) millions d'euros. Et encore, ces fonds sont strictement liés à la mise en œuvre de projets de coopération bilatérale, dont l'inscription au titre de la catégorie de l'aide publique au développement est sujette à discussion et nullement acquise d'office.

Mais, il y a plus important encore, l'affectation de ces fonds et leur utilisation. Là aussi, les statistiques que nous fournit la Commission européenne sont éditantes à plus d'un titre. En prenant toujours l'année 2022 comme année de référence, il y a lieu de constater deux données difficilement réfutables :

- La première donnée étant que 80% de la soi-disant aide annuelle fournie par la France à l'Algérie ne quitte même pas le territoire français. Cette partie, dont la valeur totale dépasse les 106 millions d'euros est affectée directement aux écoles et aux universités françaises en vue d'encourager ces établissements à accueillir des étudiants algériens. Le choix des spécialités s'opère, bien évidemment, dans le respect des priorités

de la France et des besoins de son économie.

- La seconde donnée est, quant à elle, liée au fait que les 20% qui restent de cette soi-disant aide au développement de l'Algérie sont orientés vers le financement d'actions qui servent principalement les intérêts de la France en Algérie. Ces actions incluent, entre autres, la promotion de la langue et de la culture françaises, le soutien aux ONG françaises autorisées à opérer en Algérie, ainsi que la consolidation de la présence économique de la France dans notre pays. Autant dire qu'il ne reste que des miettes aux secteurs techniques censés être les principaux bénéficiaires de ces programmes.

Au vu de ces données, on ne peut s'empêcher de conclure que la prétendue aide publique française au développement de l'Algérie n'est autre qu'une opération de transfert de fonds de la France, vers la France et au profit de la France. L'Etat algérien n'y gagne absolument rien, dans la mesure où il n'est associé ni à la conception de cette aide, ni à son orientation, ni encore moins à sa mise en œuvre sur le terrain.

Force est, ainsi, de constater qu'il n'y a, en réalité, pas d'aide publique française au développement de l'Algérie au sens généralement reconnu à ce terme.

Il y a plutôt une grande œuvre mystificatrice visant à projeter l'image d'une France engagée dans le respect de ses obligations internationales.

Il y a là, aussi, une supercherie honnête tendant à promouvoir l'image d'une Algérie récipiendaire d'une aide française désintéressée dont elle ne peut se passer.

Et il y a là, enfin, un abus de langage visant à couvrir, plutôt mal que bien, un acharnement qui tente, en vain, de perturber la marche résolue de l'Algérie vers l'accomplissement de son destin.

Au bout du compte, on est tenté d'éviter à cette partie de la France, qui croit qu'elle a toujours quelque chose à solder avec l'Algérie, de se fatiguer dans la recherche d'un moyen pour mettre fin à la prétendue aide de la France au développement de l'Algérie. Comment l'aider, sinon en l'assurant que si cette aide existe, l'Algérie est prête à y renoncer volontiers et de bon cœur.

## Des voix s'élèvent en France contre l'acharnement ciblant l'Algérie

Des voix s'élèvent en France pour critiquer la récente campagne de désinformation menée contre l'Algérie par l'extrême droite et fustiger l'acharnement de certaines parties contre les Algériens.

Ségolène Royal, ex-ministre française, a évoqué, lors d'une intervention sur le plateau d'une chaîne de télévision, la "dette morale" qu'avait la France envers l'Algérie, une dette en lien avec les crimes commis durant la colonisation.

"La France s'est enrichie, les entreprises françaises se sont enrichies (aux dépens de l'Algérie)", a-t-elle rappelé, notant que la colonisation avait été "atroce".

"Il ne faut pas oublier les dégâts que nous avons commis sur ce territoire que nous avons colonisé parce qu'il y avait des ressources", a-t-elle signalé, attirant également l'attention sur le rôle joué par les travailleurs algériens dans le développement économique de la France.

"L'avenir se construit en étant conscient du passé (et) de l'histoire. (Nous avons) une histoire commune douloureuse avec l'Algérie", a dit l'ancienne candidate à la présidence française. "Je pense qu'il faut revenir à des relations diplomatiques dans le respect mutuel, (des relations) respectueuses de cette histoire", a ajouté Mme Royal.

De son côté, le parti de gauche La France insoumise, à travers son groupe parlementaire à l'Assemblée fran-

çaise, a vertement critiqué les ministres et responsables français qui se sont attaqués récemment à l'Algérie.

"Depuis quelques jours, plusieurs ministres ou dirigeants du camp présidentiel s'emploient à créer une escalade d'agressivité irresponsable contre l'Algérie. Tous les prétextes semblent bons. Certains dirigeants français jouent une absurde logique de revanche sur l'Algérie et utilisent un vocabulaire guerrier totalement inacceptable", indique un communiqué du groupe parlementaire du parti.

"Aucune situation particulière ne doit servir d'alibi à une volonté de détérioration supplémentaire des liens entre nos deux pays. La manière dont Bruno Retailleau (ministre français de l'Intérieur), qui s'est illustré depuis son entrée au gouvernement par ses attaques contre l'Etat de droit ou pour réhabiliter la colonisation, entretient l'escalade et tente de forcer la confrontation et est aussi abjecte qu'irresponsable".

"Avec l'Algérie, comme avec d'autres pays d'Afrique, le renoncement à toute posture de domination néocoloniale est la base de toute relation équilibrée c'est-à-dire égalitaire et respectueuse de chacun", préconise la France insoumise.

"Après avoir fait repousser la France de partout sur le continent africain, ce pouvoir veut-il opposer à présent notre propre peuple avec tous nos proches voisins

et parents par des provocations qui l'affligent et dont il ne veut pas?", s'interroge le parti.

"Nous exprimons notre inquiétude et notre très vive opposition à cette escalade insupportable pour des millions de familles françaises qui vivent une relation directe d'affection et de fraternité respectueuse avec le peuple algérien. La guerre est finie depuis soixante-deux ans. Nos peuples peuvent-ils avoir enfin le droit à une relation normale, faite de respect mutuel et de relations apaisées?", conclut le communiqué.

La Fédération franco-algérienne de consolidation et du renouveau (FFA) a exprimé, pour sa part, sa "plus vive indignation face à la campagne politico-médiatique", dirigée contre l'Algérie et les Algériens".

"Nous dénonçons avec force les propos irresponsables tenus par le président Emmanuel Macron" à l'égard de l'Algérie, a clamé la FFA dans un communiqué.

"L'honneur de l'Algérie est celui dont devrait s'inspirer le président Macron avant d'insulter tout un peuple, toute une histoire, dans une vaine tentative d'ingérence rappelant les heures les plus sombres de la France coloniale", assène encore la fédération.

"Nous rappelons également que le principe de non-ingérence est le fondement même des relations internationales respectueuses", souligne la Fédération.

TISSEMSILT

**Le wali préside une réunion pour examiner des projets proposés dans le cadre du soutien au développement social et économique des communes pour l'année 2025**

Les responsables locaux, notamment les présidents des APC, ont été invités à soumettre leurs propositions lors de cette réunion. Le wali a écouté attentivement leurs suggestions concernant les projets à mettre en place et a encouragé une approche collaborative pour optimiser les résultats.

ABED MEGHIT

L'objectif est de faire émerger des solutions locales adaptées aux spécificités de chaque commune, en veillant à ce que chaque initiative soit une réponse directe aux besoins des habitants. Cette réunion a permis de poser les bases d'une planification minutieuse des projets pour 2025. Le chef de l'exécutif a rappelé l'importance de bien structurer ces projets en fonction des priorités locales et des capacités financières disponibles.

Il a également insisté sur l'importance d'une gestion rigoureuse des fonds alloués, tout en garantissant une transparence totale dans le suivi des projets. Enfin, cette rencontre s'inscrit dans une dynamique de concertation et de responsabilité partagée entre les autorités locales et les citoyens. L'année 2025 pourrait ainsi marquer une étape déterminante dans le processus de transformation de la wilaya de Tissemsilt, avec des projets qui toucheront au cœur du quotidien des Tissemsiltis, tout en renforçant les bases du développement économique et social durable. Dans le cadre du suivi des



travaux d'arbitrage relatifs à l'enregistrement et à l'exécution des programmes de développement pour l'année 2025. M. Bouzaid Fethi, Wali de la wilaya de Tissemsilt, a présidé ce mardi dernier, une réunion au siège de la wilaya.

Examiner les projets proposés dans le cadre du soutien au développement social et économique des communes pour l'année 2025 ainsi que, les projets proposés dans le cadre du Fonds de solidarité et de garantie pour l'année 2025. Ont assisté à cette réunion : le secrétaire général de la wilaya, les directeurs exécutifs, les chefs de daïras (Tissemsilt, Lardjem, Lazharia, Ammari), les présidents des assemblées populaires communales

(Maacem, Ammari, Lazharia, Lardjem, Tissemsilt, Sidi Abed, El Malaab, Boucaïd, Larbaa), les secrétaires généraux des communes, ainsi que les différents services techniques des daïras et des communes. Le wali a suivi une présentation sur la situation financière des communes et sur les divers projets de développement au profit des communes des daïras de Tissemsilt, Lardjem, Lazharia et Ammari. Il a également écouté les propositions des présidents des APC, concernant les différents projets envisagés dans le cadre du soutien au développement social et économique des communes et du Fonds de solidarité et de garantie pour 2025.

Le wali a donné des ins-

tructions en insistant sur l'importance de prioriser les projets ayant un impact direct et immédiat sur la vie des citoyens, en identifiant les besoins réels et en établissant les priorités tout en respectant le principe de démocratie participative. Il a également insisté sur la mise en place d'une feuille de route précisant avec exactitude les emplacements des projets pour garantir leur efficacité sur le terrain, tout en procédant à une évaluation périodique des résultats obtenus, en corrigeant les dysfonctionnements constatés et en réalisant les projets dans les délais impartis pour concrétiser le maximum de projets de développement répondant aux priorités des citoyens.

Instructions pour réaliser les projets de développement dans les délais impartis afin de relever le défi de concrétiser le plus grand nombre de projets de développement répondant aux priorités des citoyens. L'objectif, selon les propos du wali, est de veiller à une gestion efficiente des ressources et de garantir que les initiatives prévues apportent des solutions tangibles aux préoccupations quotidiennes des Tissemsiltis.

TIARET

**Lancement des travaux pour la réalisation de 5 blocs opératoires au niveau l'EPS en ophtalmologie, ORL et chirurgie dentaire**

Les travaux de réalisation de cinq blocs opératoires ont récemment été lancés au niveau de l'Etablissement public spécialisé en ophtalmologie, oto-rhino-laryngologie (ORL) et chirurgie dentaire de Tiaret, a-t-on appris, mardi, du directeur de la Santé et de la Population (DSP), Ali Bensadek.

M. Bensadek a précisé que ce projet, dont le coût de réalisation est estimé à 87,8 millions de dinars, sera achevé dans un délai de six mois. Il permettra une prise en charge plus efficace des patients dans ces trois spécialités, notamment en rapprochant les dates des opérations chirurgicales.

Le projet prévoit la construction d'un bâtiment de trois étages. Le rez-de-chaussée sera dédié aux interventions chirurgicales d'urgence, tandis que le premier étage comprendra deux blocs opératoires pour la chirurgie ophtalmologique. Le deuxième étage comprendra deux blocs opératoires pour la chirurgie ORL, et le dernier étage sera réservé à l'administration.

Selon M. Bensadek, avec la réception de ce projet, le nombre de blocs opératoires dans l'établissement passera à neuf, ce qui contribuera à éliminer les longues listes d'attente des patients en attente d'opérations chirurgicales, provenant de plusieurs wilayas. Cela permettra également d'améliorer les conditions de travail des 20 médecins spécialistes.

Pour rappel, 4.469 patients ont bénéficié d'opérations chirurgicales, l'an dernier, dans cet établissement, sur un total de 9.766 patients reçus et examinés, en plus de la mise en place d'opérations de jumelage avec des établissements hospitaliers de la wilaya et d'autres hôpitaux universitaires.

AÏN TEMOUCHENT

**Plus de 4 milliards DA alloués au nouveau programme de développement pour l'année 2025**

La wilaya d'Aïn Temouchent a bénéficié, cette année, d'un financement global de 4,6 milliards de dinars pour la réalisation du nouveau programme de développement, a indiqué, lundi, le wali, M. Mabrouk Ouled Abdennebi.

M. Ouled Abdennebi a souligné, lors de sa présidence d'une réunion pour la présentation du programme d'investissement public de l'Etat, dont la wilaya a bénéficié pour l'année 2025, que la wilaya a reçu une autorisation de programme de 4,6 milliards DA destiné à la réalisation du nouveau programme de développement dans plusieurs secteurs.

Le wali a profité de l'occasion pour inviter les responsables des différents secteurs à entamer les démarches nécessaires pour la mise en œuvre des projets inscrits dans ce programme de développement.

Le même responsable a également précisé que d'autres programmes viendront renforcer la wilaya, au cours de cette année, dans le cadre du programme de soutien au développement économique et social des collectivités locales et du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales.

L'autorisation du nouveau programme sectoriel, dont a bénéficié la wilaya pour l'année en cours, comprend 3,83 milliards DA destinés à la réalisation de 29 projets de développement répartis sur neuf secteurs, selon M. Ali Koubaâ, directeur de la programmation et du suivi du budget à la wilaya. Il a également été alloué l'équivalent de 807 millions DA pour la réévaluation de 26 projets de développement dans cinq secteurs, a-t-on précisé.

APS

MOSTAGANEM

**Plus de 10 milliards de dinars pour les programmes de développement en 2025**

La wilaya de Mostaganem bénéficie de nouveaux programmes de développement pour l'année budgétaire 2025, dont le montant global dépasse 10 milliards de dinars, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya.

Le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a présidé, hier (lundi), une réunion de l'Exécutif de la wilaya consacrée à la répartition des crédits financiers au titre du programme de soutien au développement social et économique des communes (anciennement programme communal de développement-PCD) et de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales (CGSCL) pour l'année

2025. Dans ce contexte, la wilaya a bénéficié, dans le cadre de la première formule de financement, d'une enveloppe budgétaire de 3 milliards 250 millions de dinars à l'indicatif du budget de l'Etat, et de 2 milliards 700 millions de dinars dans le cadre de la deuxième formule destinée, quant à elle, à l'équipement et aux investissements, ajoute la même source. En outre, 36 opérations de développement seront financées, cette année, dans le cadre du programme d'investissement public de l'Etat (sectoriel) pour un montant de 4 milliards 560 millions de dinars, a précisé la source.

Lors de cette réunion, M. Boudouh a souligné que la distribution de ces

crédits avait pris en compte l'équité entre toutes les communes et les différents secteurs prioritaires, précisant que "la majorité des projets enregistrés concernent les zones reculées, afin d'améliorer les conditions de vie des citoyens et de remédier aux difficultés quotidiennes", a ajouté la source.

Le même responsable a donné des instructions aux membres de l'Exécutif local pour accélérer les procédures administratives et juridiques relatives aux différents marchés, "afin de démarrer dans les plus brefs délais les travaux de réalisation des diverses opérations de développement", a-t-on souligné.

BATNA

**La centrale photovoltaïque d'Ouled Fadel livrée avant fin mai prochain**

La centrale photovoltaïque en cours de réalisation dans la commune d'Ouled Fadel, à Batna, sera réceptionnée et mise en service "avant fin mai prochain", a affirmé, mardi, le directeur de wilaya de l'énergie et des mines, Abdelhamid Maafa. La centrale, en construction sur un site de 160 hectares, dotée d'une enveloppe financière de 7,8 milliards de dinars, aura une capacité de 80 mégawatts, selon le même responsable qui a souligné que la mise en service de cet équipement permettra de renforcer le réseau électrique national.

L'opération s'inscrit dans le cadre de l'orientation du pays vers l'utilisation des énergies renouvelables en matière de production d'électricité, a encore indiqué M.

Maafa, rappelant que la wilaya de Batna a bénéficié, dans ce cadre, d'un important programme portant sur la réalisation de 8 centrales photovoltaïques d'une capacité totale de 400 mégawatts.

Les autres centrales programmées, actuellement en phase d'études, sont situées dans les communes d'Arris, de Boumegueur, de Seriana, d'Oued El Ma, de Merouana, de Seggana et de Barika, selon le même responsable qui a souligné que les terrains où devront être implantés ces équipements ont été "inspectés et sélectionnés" par le groupe Sonelgaz, maître d'ouvrage, et que leur construction est prévue au titre des programmes des exercices 2026 et 2027.

## BOURSE D'ALGER

**Introduction des actions de la Start-up "Moustachir", une étape "importante et historique" pour le marché financier (ministre)**

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a affirmé, mardi à Alger, que l'introduction des actions de la start-up "Moustachir", première start-up à entrer en bourse, représentait une étape "importante et historique" pour le marché financier, qui constituera un levier et un mécanisme pour le financement des PME et des start-up, à même de fournir des solutions innovantes.

Dans une allocution prononcée à l'occasion de l'introduction des actions de cette start-up à la Bourse d'Alger, le ministre a précisé qu'il s'agit là d'une "étape importante et historique dans le domaine du marché boursier, qui constituera certainement un levier et un mécanisme pour le financement des PME et des start-up, à même de fournir des solutions innovantes et un accompagnement pour le développement durable de leurs activités". L'annonce officielle de l'introduction des actions de l'entreprise a été faite au siège de la Bourse d'Alger, en présence du ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, du Directeur général de la Société de gestion de la Bourse des valeurs (SGBV), Yazid Benmouhoub, du président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), Youcef Bouznada, et du Président-directeur général de "Moustachir", Kheireddine Boulefa. M. Faïd a, à cet égard, rappelé "le grand intérêt" que porte le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'Économie de la connaissance et aux Start-up ainsi que "sa profonde foi en les capacités de nos jeunes, porteurs de projets innovants et créatifs, qui contribueront, certainement, à établir une vision moderne de l'économie algérienne, où ces entreprises joueront un rôle pivot". Il a, en outre, souligné que l'introduction des actions de la start-up "Moustachir" à la Bourse "fait partie d'un plan d'action global et intégré, incluant une feuille de route bien définie issue des réformes et mesures décidées par le président

de la République pour promouvoir et moderniser le secteur financier". M. Faïd a précisé que les réformes touchant le marché financier, en tant que secteur névralgique et vital dans la structure de l'économie nationale, passent par la diversification des sources de financement, la mobilisation de l'épargne et la diffusion d'une culture financière au sein des milieux sociaux, à même de contribuer à dynamiser le marché financier et à le mettre au service de l'investissement et de la création de richesses. Il a, également, exprimé sa satisfaction de "l'amélioration notable" du marché financier, notamment de son cadre réglementaire, grâce à l'ensemble des réformes globales lancées au cours des deux dernières années, en vue de renforcer l'attractivité du marché et l'écosystème des start-up, en particulier à travers l'adoption de nouveaux règlements modernes par la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB), dont le règlement 23-01 relatif au financement participatif, le règlement 23-04 relatif au règlement général de la bourse des valeurs mobilières, ainsi que le règlement 24-01 relatif à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

**Finalisation d'un nouveau projet de loi pour le marché financier**

Après l'annonce de la finalisation d'un nouveau projet de loi pour le marché financier qui viendra remplacer la loi en vigueur depuis 1993, le ministre des Finances a souligné que la fin de l'année 2024 a été marquée

par le lancement d'initiatives prometteuses à même de renforcer l'attractivité du marché auprès des institutions, notamment le lancement du guichet unique du marché financier en tant qu'espace regroupant tous les acteurs du marché, ce qui contribue à simplifier les procédures et à faciliter l'opération d'introduction en bourse au profit des entreprises, ainsi que le lancement du portail électronique du marché financier pour simplifier les procédures et économiser le temps et l'effort aux intervenants sur le marché. Evoquant les résultats de cette stratégie, M. Faïd a précisé qu'il s'agit principalement de l'ouverture du capital de deux banques publiques, à commencer par le Crédit Populaire d'Algérie (CPA) introduit à la Bourse d'Alger comme première étape ayant été marquée par des "chiffres records et des indicateurs sans précédent mais aussi un vif intérêt sur la scène financière", en attendant que les actions de la Banque de Développement Local (BDL) soient proposées à la souscription dans une semaine, avant leur introduction à la Bourse des Valeurs Mobilières au cours du premier trimestre de l'année en cours. Ces démarches traduisent l'engagement du gouvernement à soutenir et à développer le secteur financier, en assurant tous les moyens et en mettant en place les mécanismes appropriés pour attirer le plus grand nombre d'entreprises, et à réaliser l'inclusion financière de manière à créer un climat de confiance qui soit un jalon essentiel dans le renforcement de la transparence et la bonne gouvernance des entreprises économiques".

**AVEC LA PARTICIPATION DE 70 EXPOSANTS Ouverture de la 11<sup>e</sup> édition du Salon International des Industries Agroalimentaires (SIAG)**

La 11<sup>e</sup> édition du Salon International des Industries Agroalimentaires (SIAG) a été ouverte, dimanche au Centre des Conventions "Mohamed Benahmed" à Oran, avec la participation de 70 exposants, la plupart étant des industriels nationaux dans ce domaine.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le PDG de la Société d'études économiques et développement de l'investissement, Hichem Saïdi, en présence de l'ambassadeur de la République du Zimbabwe, Vusumuzi Ntonga.

La commissaire de ce salon, organisé par la société "First Events", Mme Rahmani Hayat, a indiqué que cet événement, qui se déroulera jusqu'au 16 janvier, réunit près de 70 exposants actant dans le domaine des industries alimentaires, incluant des fabricants, des fournisseurs d'équipements et des prestataires de services.

Elle a souligné la présence de certains exposants étrangers en provenance de France et de Turquie, ainsi que la participation de l'ambassade du Zimbabwe pour présenter divers produits de son pays.

Ce salon économique devrait attirer 4.500 visiteurs, selon la même source, qui a précisé que l'événement proposera un programme diversifié sur trois jours, avec notamment des ateliers de cuisine en direct, animés par des chefs célèbres tels que Hicham Cook, Hadjer PinkKitchen, et le chef Walid.

## LA LOI DE FINANCES 2025

**Simplification des procédures fiscales en faveur des opérateurs économiques (Participants)**

Les participants à une journée d'étude consacrée à la Loi de finances 2025, organisée mardi à Oran, ont exprimé leur satisfaction concernant la simplification des procédures fiscales introduites par la loi en faveur des opérateurs économiques et des agents du secteur des impôts.

Le Directeur régional des Impôts d'Oran, Mohamed Herran, a précisé, dans son intervention lors de cette rencontre, organisée à l'initiative conjointe de la Chambre de commerce et de l'Industrie d'Oran et du bureau de wilaya de l'Union générale des commerçants algériens (UGCAA), que la Loi de finances 2025 "se distingue par la simplification des procédures fiscales, que ce soit pour la déclaration d'activité, le paiement des taxes ou le règlement des contentieux, facilitant ainsi le travail des opérateurs économiques et des agents des impôts".

Il a rappelé que la Loi de finances met l'accent sur la promotion de l'économie nationale et l'encouragement des investissements à travers plusieurs mesures, dont la prorogation du délai de souscription à la déclaration annuelle du revenu global jusqu'à fin juillet de chaque année, au lieu de fin avril précédemment, "afin de permettre aux opérateurs économiques de disposer d'un délai suffisant pour préparer leurs comptes".

Il a également indiqué que la Loi de finances 2025 simplifie la procédure d'enregistrement des contrats afin de préserver les copies originales des contrats publics et d'enregistrer les contrats soumis à un impôt fixe sur des déclarations de contrats, sans les soumettre aux taxes, à l'exception des contrats privés, et en obligeant les rédacteurs à préparer un résumé des contrats pour les déclarations déposées, ainsi que des extraits analytiques, avec la possibilité de soumettre et de déposer simultanément les déclarations et les extraits analytiques, sous forme papier ou électronique.

Abondant dans le même sens, Benziane Kada, cadre à la direction régionale des Impôts d'Oran, a salué le renforcement des garanties accordées aux contribuables dans la Loi de finances 2025, "notamment les facilités concernant le remboursement de la TVA, la notification des décisions des autorités compétentes aux contribuables et la possibilité pour ces derniers de déposer des recours concernant les décisions relatives à la TVA".

Il a également évoqué la désignation d'un conseiller fiscal par l'Association nationale des conseillers fiscaux algériens au sein des commissions de recours locales et régionales, ainsi que d'autres mesures importantes pour les opérateurs économiques et les contribuables.

## PUBLICITÉ

De son côté, le directeur adjoint chargé des opérations fiscales et du recouvrement à la direction régionale des Impôts d'Oran, Abdelkrim Amrane, a mis en avant les mesures incitatives prévues par la Loi de finances 2025 pour le secteur de la presse et des médias, visant à renforcer le soutien au secteur audiovisuel, à la presse écrite, ainsi qu'à l'instauration et la révision de plusieurs taxes, dont une partie des recettes sera affectée au Fonds national pour le développement de l'industrie cinématographique et de ses techniques, ainsi qu'au Fonds de soutien à la presse écrite, électronique, audiovisuelle et aux activités de formation des journalistes et des professionnels de la presse. Le président du bureau régional de l'Union générale des

commerçants et artisans algériens à Oran, Abed Mouad, a exprimé la satisfaction des opérateurs économiques d'Oran concernant les mesures incitatives de la Loi de finances 2025, notamment la simplification des procédures fiscales, la prorogation des délais pour la déclaration annuelle des revenus et l'arrêt des procédures fiscales en cas de conflit, après le paiement de seulement 20% de leur montant, ainsi que la numérisation des démarches fiscales pour la déclaration et l'obtention des documents fiscaux à distance, permettant ainsi aux opérateurs économiques de se concentrer sur l'investissement et le développement de leurs activités plutôt que de perdre du temps sur des questions fiscales.

APS

## FRANCE Le pays patauge dans une situation économique et financière "extrêmement grave" (économiste)

La situation économique et financière de la France est "extrêmement grave" avec un niveau d'endettement extérieur qui ne cesse de croître atteignant les 110,5% du PIB en 2023 et devant augmenter à 124,9% en 2029, a souligné une étude publiée par un média français spécialisé.

Parue sous l'intitulé "La France en état d'urgence", dans le journal en ligne "Contrepoints", cette analyse a levé le voile sur une situation financière des plus catastrophiques jamais connue par l'Hexagone depuis 50 ans, avec un accroissement de sa dette extérieure et de son coût de plus en plus cher, alors que les dépenses de l'Etat ne cessent de s'alourdir et d'accroître le niveau du déficit public.

Signée par Claude Sicard, docteur en économie et auteur de plusieurs ouvrages, cette contribution a dévoilé les dessous de la réalité économique française en pointant du doigt la responsabilité des dirigeants français dans cette situation, qualifiée d'"extrêmement grave" et caractérisée par des dépenses publiques "les plus élevées de tous les pays développés" et "des prélèvements obligatoires (impôts) record qui asphyxient l'économie".

Cette analyse, livrée à la veille de l'intervention du Premier ministre français, François Bayrou, devant le Parlement à l'occasion de son discours de politique générale, a mis en avant les derniers développements connus en France, notam-



ment la dégradation de sa notation de dette par l'agence américaine Moody's, l'inquiétude exprimée par le Fonds monétaire international (FMI) et la procédure engagée par Bruxelles en juillet 2024 contre le déficit "excessif".

L'auteur a appuyé son analyse par des chiffres et données édifiants sur la crise qui sévit en France, en mentionnant que la dette du pays n'a pas cessé de croître, passant de 20% du PIB en 1974 à 60% en 2000 et 96% en 2016 avant d'atteindre les 110,5% en 2023, en dépassant de loin les capacités financières de

l'Etat. Durant la période d'exercice du président Emmanuel Macron, l'endettement de la France a augmenté de 1000 milliards d'euros, bien plus que tous ses prédécesseurs, a relevé l'économiste ajoutant que l'endettement va atteindre les 124,9% du PIB en 2029.

Le paiement de cette dette est en passe de représenter le plus gros poste du budget de l'Etat, ce qui risque, a-t-il mentionné, d'amener la France à payer des amendes de la Commission européenne pour "dépassement du montant autorisé de la dette et du déficit budgétaire".

Parallèlement au diagnostic établi sur l'endettement extérieur, l'auteur a dressé aussi un état des lieux catastrophiques sur l'activité économique de la France.

Il a évoqué notamment le déclin du secteur industriel, qui ne contribue à la formation du PIB que pour 10% seulement, alors qu'il s'agissait de 23% ou 24% en Allemagne ou en Suisse.

"La France est, aujourd'hui, le pays le plus désindustrialisé d'Europe, la Grèce mise à part", s'est-il offusqué.

Abordant les prévisions émises sur les perspectives de l'économie française pour les prochaines années, l'auteur n'a pas été non plus optimiste. Il a cité un faible taux de croissance de seulement 1%.

Appelant le Premier ministre et le Parlement à s'entendre d'ors et déjà sur "comment répartir les économies à réaliser entre les deux grands postes de dépenses publiques (fonctionnement et sociales)", il a estimé que "l'effort à consentir va être très important, une quarantaine de milliards d'euros d'économies en moyenne par an d'ici à 2029".

## INVESTISSEMENT Le Japon prêt à mettre son expérience en aquaculture à la disposition des investisseurs (Diplomate)

L'ambassadeur du Japon en Algérie, Suzuki Kotaro, a affirmé, lundi à Ouargla, que son pays attachait un grand intérêt à la mise de son expérience en aquaculture à la disposition des investisseurs dans ce créneau.

S'exprimant en marge de sa visite au siège de la Chambre inter-wilayas de la pêche et de l'aquaculture, M. Kotaro a indiqué que "le Japon attache un grand intérêt à la mise de son expérience dans le domaine de l'aquaculture à la disposition des investisseurs dans cette filière, et ce à travers l'ensemble des wilayas du Sud-est algérien".

Le diplomate a également exprimé le souhait de "développer davantage les opportunités de coopération et de partenariat avec l'Algérie dans le domaine de l'aquaculture".

D'amples explications ont été fournies, à l'occasion de cette visite, à la délégation diplomatique japonaise sur les activités de la Chambre inter-wilayas de la pêche et de l'aquaculture et ses efforts pour l'accompagnement des agriculteurs et des investisseurs dans le segment de l'aquaculture dans la région.

Le directeur de la Chambre, Kaddour Mokkadem, a indiqué à l'APS que quatorze (14) projets aquacoles ont été étudiés et approuvés dans la wilaya d'Ouargla et devront entrer en service dans le courant de 2025.

Ces projets, d'une capacité de production théorique allant de 5 à 50 tonnes/an de poissons des espèces Tilapia du Nil et Tilapia rouge, permettront d'atteindre l'autosuffisance en la matière sur le marché local, a-t-il précisé. L'ambassadeur du Japon en Algérie clôturera demain mardi sa visite dans la wilaya d'Ouargla par l'inauguration d'un projet de restauration, d'aménagement et d'équipement du Centre psychopédagogique pour enfants déficients mentaux, sis au quartier de Béni-Thour, un chef-lieu de wilaya.

## PÉTROLE Le Brent à plus de 80 dollars le baril

Les cours du pétrole étaient stables mardi, conservant la hausse des sessions précédentes liées aux inquiétudes quant à des perturbations de l'approvisionnement mondial. Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mars, perdait 0,46% à 80,64 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en février, chute de 0,42% à 78,49 dollars.

Selon une publication de l'OIEES (Oxford Institute for Energy Studies), "l'incertitude sur le marché pétrolier est forte à cause de facteurs à la fois sur la demande et sur l'offre" pour l'année 2025. Les risques de guerres commerciales, une nouvelle détérioration des relations entre les Etats-Unis et la Chine, et la révision des attentes concernant la rapidité de la baisse des taux d'intérêt devraient avoir un impact négatif sur la demande de pétrole, estiment des économistes. Cependant, ces effets pourraient être compensés par la relance de la Chine, premier importateur mondial d'or noir, et une croissance plus faible que prévue de la production de pétrole au Brésil, ce qui ferait plutôt augmenter les prix.

## MONNAIES Le dollar recule face à l'euro

Le dollar reculait, mardi, devant la monnaie européenne, après avoir atteint, lundi, un nouveau sommet depuis novembre 2022. La devise américaine reculait de 0,15% vis-à-vis de l'euro, à 1,0261 dollar, après avoir atteint lundi un nouveau sommet depuis novembre 2022 contre la monnaie européenne, à 1,0178 dollar.

Le billet vert progresse cependant de 0,17% par rapport à la devise britannique, à 1,2181 dollar pour une livre, après avoir grimpé la veille jusqu'à un nouveau plus haut depuis novembre 2023 face à la livre, à 1,2100 dollar.

"L'attention du marché s'est déplacée vers la politique commerciale des Etats-Unis hier soir", après "la publication d'un article sur Bloomberg selon lequel l'équipe économique de Donald Trump discuterait d'une "approche graduelle" de l'augmentation des droits de douane", résumait des analystes. L'article évoque une augmentation des tarifs douaniers de 2 à 5% par mois. Bien que de telles hausses ne soient "pas anodines", le marché s'est focalisé sur leur potentiel "graduel et progressif", notent les experts.

## MARCHÉS EN ASIE La tech pâtit des restrictions américaines

La Bourse de Tokyo est plombée mardi par les valeurs tech après des restrictions américaines sur les puces, à contre-courant d'un regain de confiance des places chinoises, tandis que le pétrole connaissait un répit précaire. A la Bourse de Tokyo vers 04H00 GMT, l'indice vedette Nikkei baissait de 1,91% à 38.440,64 points, tandis que l'indice élargi Topix abandonnait 1,35% à 2.677,63 points. Le marché est tiré vers le bas par le dévissage des titres liés aux semi-conducteurs à l'image de Advantest (-7,96%), Disco Corp (-5,70%) ou Tokyo Electron (-3,82%). Le gouvernement de Joe Biden a présenté lundi un contrôle

renforcé des exportations de puces les plus perfectionnées pour l'intelligence artificielle (IA). Les transporteurs maritimes restent pénalisés par la perspective de droits de douane américains renchérissant à l'arrivée au pouvoir du président Donald Trump, susceptibles de bouleverser les échanges internationaux.

Grands noms du secteur au Japon, NYK Line reculait de 1,42% et Mitsui O.S.K. Lines de 0,45%. De son côté, l'aciériste Nippon Steel perdait 1,05%: selon la chaîne CNBC, les sidérurgistes américains Cleveland-Cliffs et Nucor préparent une contre-offre pour rache-

ter leur concurrent U.S. Steel, dont l'acquisition par le géant japonais a été bloquée par Washington.

Les cours du pétrole avaient accéléré lundi, propulsés par les nouvelles sanctions des Etats-Unis contre le secteur énergétique russe, de quoi réduire l'offre sur le marché mondial.

Après cette forte hausse, sur fond de prises de bénéfices et de dollar renchéri, les prix reprennent leur souffle mardi dans les échanges asiatiques. Vers 04H00 GMT, le baril de WTI américain cédait 0,18% à 78,69 dollars et celui de Brent de la mer du Nord 0,325% à 80,75 dollars. A Hong Kong vers 04H00 GMT,

l'indice Hang Seng grimpait de 1,41% à 19.141,13 points. L'indice composite de Shanghai avançait de 1,75%, celui de Shenzhen de 2,78%. De son côté, le dollar se ballottait au gré des attentes sur les futures mesures économiques et commerciales de Donald Trump, sur fond d'écart croissant entre la politique monétaire américaine et celle des autres grandes économies du globe. Vers 04H15 GMT, le billet vert grimpait de 0,04% face à la devise nippone, à 157,53 yens pour un dollar. Il se renforçait de 0,56% face à la monnaie commune européenne, à 1,0251 dollar pour un euro. **APS**

## FORMATION PROFESSIONNELLE Oran: lancement de la première session de formation en entrepreneuriat pour les porteurs de projets

Le lancement officiel de la première session de formation pour les porteurs de projets en entrepreneuriat et en leadership dans le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels a été donné, mardi à Oran, en collaboration avec l'Agence nationale de développement et de promotion de l'entrepreneuriat.

Cette première session, qui regroupe 30 porteurs de projets venus de différentes wilayas de l'Ouest du pays, est organisée par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, en coordination avec le ministère de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, au profit des diplômés de la formation professionnelle, a indiqué à la presse le directeur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya, Nourredine Aïmar, en marge du lancement de cette session.

La formation, qui se déroule au Centre de développement de l'entrepreneuriat du Centre national spécialisé de la formation professionnelle Oran-Est "Chahid Khadhari Hassani", sera animée par des cadres de l'Agence nationale de développement et de promotion de l'entrepreneuriat d'Oran et se poursuivra jusqu'au 2 février prochain.

Elle concerne des diplômés ayant obtenu un diplôme de technicien supérieur des wilayas d'Oran, Mascara, Sidi Bel Abbès et Ain Temouchent.

M. Aïmar a souligné que cette formation s'intègre dans le cadre d'un accord signé entre le ministère concerné et le ministère de l'Economie de la connaissance, des Startups et des micro-entreprises, visant à "offrir une formation adaptée en entrepreneuriat aux stagiaires et diplômés du secteur de la formation professionnelle, afin de les accompagner, avant de lancer leurs projets dans le cadre de la politique de l'Etat pour soutenir la jeunesse dans la réalisation de leurs projets professionnels personnels".

Concernant les inscriptions à cette session, le responsable a indiqué qu'elles ont suscité un grand engouement chez des jeunes, avec plus de 140 inscrits, qui seront répartis en plusieurs groupes, selon le même spécialiste.

Pour encourager l'entrepreneuriat, a ajouté M. Aïmar, 7 accords ont été signés entre le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et la branche d'Oran de l'Agence nationale de développement de l'entrepreneuriat, pour garantir la formation en entrepreneuriat des stagiaires et diplômés au niveau des six instituts nationaux spécialisés et de l'institut national de formation professionnelle d'Arzew. Le début de cette formation a eu lieu à l'Institut national spécialisé de formation professionnelle Oran-Est "Chahid Khadhari Hassani", considéré comme un centre pilote à Oran, selon le même responsable.

## NÂAMA

### De nombreuses activités culturelles pour la célébration de Yennayer

De nombreuses activités culturelles et artistiques se déroulent dans la wilaya de Nâama, à l'occasion du nouvel an amazigh 2975. "Yennayer", également connu localement sous le nom de "Ras El Aam". Ces activités, organisées à la Maison de la culture Ahmed-Chami à Nâama, mettent en avant le patrimoine amazigh national et local, à travers diverses expositions mettant en lumière différents aspects de cet héritage authentique dans la

région, notamment en lien avec les ksour de Moghrar, Sfisifa et Tiout, situés au sud de la wilaya, a souligné la direction locale de la culture et des Arts.

A cette occasion, des spectacles folkloriques et des concerts musicaux sont organisés avec la participation de l'Association pour la promotion de la culture amazighe de la wilaya et du groupe musical "Sguini".

Par ailleurs, une exposition d'ar-

tisanat traditionnel met en exergue diverses expressions du patrimoine artisanal amazigh, telles que la fabrication d'objets en alfa, les tapisseries et les bijoux traditionnels. Les visiteurs sont également invités à déguster des plats locaux préparés pour l'occasion, tels que le "Mardoud" et le "R'fis", entre autres. Une conférence suivie de débat sur l'importance historique et culturelle du patrimoine amazigh a également été animée.

Parallèlement à ces activités, plusieurs directions de wilaya, en coordination avec l'Organisation nationale pour la protection du patrimoine culturel et le développement touristique, ont organisé une excursion touristique à la commune de Moghrar pour des visiteurs venus de 25 wilayas, afin de leur faire découvrir les monuments du patrimoine amazigh local. Cet événement se tient sous le slogan : "Des profondeurs des ksour vers les

horizons du tourisme". Il est à noter que plusieurs associations culturelles locales participent à ce programme festif, telles que "Aghram Akdim" de Tiout, "Tenanet" du Vieux ksar de Sfisifa, "Ighermaoun" de la commune d'Asla, "Tittawin" pour le tourisme et le folklore, ainsi que "Farissat Es-Souhoub" (Les cavaliers des steppes) pour la promotion de la femme rurale, entre autres.

APS

## INTEMPÉRIES

### Plusieurs routes coupées en raison de l'accumulation de la neige (Gendarmerie nationale)

Les intempéries enregistrées dans plusieurs régions du pays, au cours des deux derniers jours, ont entraîné la fermeture de plusieurs routes nationales (RN) et chemins de wilaya (CW), en raison de l'accumulation de la neige, et les efforts des services de la Gendarmerie nationale et des autorités concernées se poursuivent pour la réouverture de différents tronçons routiers.

Dans une déclaration à l'APS, mardi, le responsable de la communication au Centre d'information et de coordination routière du Commandement de la GN, le Sergent-chef, Abdelhamid Amrani, a précisé que plusieurs routes demeurent fermées à la circulation, notamment dans les wilayas de Bejaïa, Tizi Ouzou et Bouira, en raison de l'accumulation de la neige au niveau de 4 RN et deux CW.

M. Amrani a en outre indiqué que les services de la GN poursuivaient les efforts, de concert avec les autorités locales, en vue de rouvrir les routes coupées. Dans la wilaya de Bejaïa, les efforts sont en cours pour rétablir la circulation sur la RN 26 "A".

Quant au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou, les autorités œuvrent à la réouverture des RN 30, 33 et 15, ainsi que les deux CW 253 et 251, tandis que le CW11 a été rouvert. Dans la wilaya



de Bouira, les efforts se poursuivent pour la reprise du trafic sur les RN 15, 33 et 30.

A Bordj Bou Arreridj, les RN 106 et 76, ainsi que le CW 135 ont été rouverts, tandis qu'un trafic routier difficile

a été relevé au niveau du CW 43.

Au niveau de la wilaya de Sétif, toutes les routes nationales bloquées ont été rouvertes, bien qu'une circulation difficile soit signalée au niveau de la RN

74.

Quant à Jijel, le chemin de wilaya 135 a été également rouvert.

Concernant la wilaya de Médéa, la RN 89 connaît un trafic difficile, conclut le responsable.

## MILA

### Journée de formation pour 142 agents chargés du recensement du produit national

Le cabinet de la wilaya de Mila a accueilli lundi une journée de formation de 142 agents chargés du recensement du produit national dans les deux wilayas de Mila et Jijel.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur de wilaya du commerce, Abdelwahab Khelfaoui, a précisé que cette journée a concerné des agents et des cadres des deux directions du secteur des deux wilayas de Mila et de Jijel et s'inscrit dans le cadre des préparatifs pour le lancement de la seconde phase du recensement national économique le 19 janvier courant sous le

thème "recensement global pour bâtir une économie intégrée".

Pas moins de 80 des agents participant sont des cadres et agents de la wilaya de Mila et 62 autres de la wilaya de Jijel, selon la même source.

Dr. Sami Bendjedou, formateur durant cette session et enseignant de l'économie appliquée au centre universitaire Abdelhafid Boussouf de Mila, a indiqué que cette formation aidera les agents chargés du recensement à utiliser l'application spéciale du recensement installée sur les smartphones et tablettes utilisés pour

l'opération. Les participants ont été également initiés à la "communication efficace" avec l'opérateur économique pour obtenir des informations "précises et globales" sur les entreprises productives actives dans les diverses filières incluant la source des matières premières, les types de produits fabriqués et leurs quantités.

Cela contribuera, a-t-on souligné, à élaborer une base de données nationale qui "aidera les autorités supérieures du pays à définir la stratégie économique pour les prochaines années".

## SECOURS EN MER

### Stage de formation au profit de 21 chefs de groupes de plongée à Skikda

L'unité maritime de la Protection civile de Collo (wilaya de Skikda) abrite un stage de formation dans le domaine des secours en mer au profit de 21 chefs de groupe de plongée, issus de plusieurs wilayas, a annoncé, mardi, la direction de wilaya de la Protection civile. "Dans le cadre de la mise en œuvre du programme opérationnel de 2025, en matière de développement des secours en mer, la direction générale de la Protection civile (DGPC) a organisé un stage de 5 jours visant à former 21 chefs de groupes de plongée de wi-

layas du centre et de l'est du pays, à savoir Skikda, Alger, Boumerdès, Bejaïa, El Tarf, Annaba, Tissemislt, Tizi-Ouzou et Jijel", a indiqué le capitaine Iman Merouani, chargée de l'information à la direction de la Protection civile de Skikda.

Elle a ajouté que ce stage de formation sera animé par des officiers "expérimentés" et "hautement qualifiés" dans le domaine des secours en mer, qui enseigneront les nouvelles techniques de plongée et présenteront la plateforme mise en place pour les recherches et le sauvetage en mer.

## ETATSUNIS Les dommages des incendies en Californie dépassent les 250 milliards de dollars

Les dommages économiques causés par les incendies de forêts qui font rage en Californie, dans le comté de Los Angeles, dépassent les 250 milliards de dollars, a indiqué mardi la société de conseil AccuWeather.

"Ce brasier qui se déplace rapidement, poussé par le vent, a provoqué les incendies de forêts les plus coûteux de l'histoire moderne des Etats-Unis", a déclaré Jonathan Porter, météorologue en chef d'AccuWeather.

L'entreprise a estimé les dommages causés par la catastrophe à entre 250 et 275 milliards de dollars, soit plus que les dommages causés par l'ouragan Helen en 2024 et que l'ensemble de la saison des incendies de forêts en 2020.

Un peu plus tôt, le président élu des Etats-Unis, Donald Trump, a comparé



les incendies en Californie à une frappe nucléaire.

Il a souligné que "la dévastation est plus importante que si une attaque

nucléaire avait été menée".

M. Trump a également laissé entendre que le nombre de morts augmenterait considérablement

par la suite. Les incendies ont commencé à progresser dans le comté de Los Angeles le 7 janvier.

Selon les météorologues, la propagation rapide des incendies s'explique par un temps sec et très venteux.

La superficie totale des incendies dans le comté a dépassé les 16.000 hectares.

Le feu a détruit plus de 12.300 bâtiments, y compris des propriétés de célébrités situées dans des zones prestigieuses.

Selon les dernières informations, 24 personnes sont décédées.

## INCENDIES À LOS ANGELES Au moins 24 morts, des vents violents menacent à nouveau

Près d'une semaine après que ses collines se sont embrasées, Los Angeles se prépare lundi à un retour de vents violents menaçant d'attiser les feux qui ont fait au moins 24 morts, un nombre de victimes qui devrait encore grimper.

"Nous allons continuer à utiliser tous les moyens dont nous disposons pour contribuer à combattre les incendies", s'est engagé le président américain Joe Biden dans un communiqué.

Assiégée par les flammes depuis mardi dernier, la deuxième ville la plus peuplée des Etats-Unis continue de compter ses morts: le bilan s'est alourdi dimanche soir à 24 personnes décédées, selon les autorités.

Dans les quartiers ravagés, des secouristes assistés de chiens continuent d'inspecter les décombres à la recherche de corps.

"C'est une tâche très éprouvante, et malheureusement, nous tombons tous les jours sur des corps", déplore le shérif du comté de Los Angeles Robert Luna.

Les efforts déployés par des milliers de pompiers, y compris venus du Mexique voisin, ont permis de maîtriser en partie les deux principaux incendies.

Mais après une courte accalmie, les vents chauds et secs doivent se renforcer dès mardi.

Les services météo américains "prévoient des vents proches de la force d'un ouragan", a averti la maire de Los Angeles Karen Bass en conférence de presse.

Les prévisions font état d'un "risque extrême d'incendies" et d'une "situation particulièrement dangereuse", avec des vents qui culmineront à 110 km/h à partir de mardi matin, a précisé la météorologue Rose Schoenfeld.

Des vidéos montrent des "tornades de feu", qui ne surviennent que dans les incendies les plus intenses.

Les pompiers à pied d'oeuvre ont reçu des renforts humains et matériels, dont des dizaines de camions citernes, et sont prêts à faire face à la situation, a affirmé leur chef dans le comté de Los Angeles.

Tout retour des évacués a été stoppé jusqu'à jeudi à cause du renforcement attendu du vent, ont averti les pompiers, appelant à la patience les dizaines de milliers d'habitants faisant la queue, parfois pendant des heures, dans l'espoir de récupérer des médicaments ou des vêtements chez eux, ou tout simplement de voir si leur maison a été détruite ou non.

Si les écoles ont rouvert, pas loin de 100.000 personnes restent concernées par un ordre d'évacuation.

Face aux pillages, un couvre-feu entre 18h00 et 06h00 du matin est en vigueur dans les secteurs les plus ravagés.

Les autorités locales ont annoncé dimanche l'arrestation de dizaines de personnes.

Le gouverneur de l'Etat a déclaré dimanche vouloir lancer un "Plan Marshall" pour reconstruire la Californie.

Une enquête impliquant le FBI pour déterminer les causes des incendies est en cours.

Les vents de Santa Ana qui ont attisé le feu sont un classique des automnes et des hivers californiens.

Mais ils ont atteint cette fois une intensité inédite depuis 2011, selon les météorologues, avec des rafales allant jusqu'à 160 km/h la semaine passée.

De quoi propager le feu à la vitesse de l'éclair, d'autant que deux années très pluvieuses avaient fait naître une végétation luxuriante, qui s'est ensuite desséchée au cours de huit mois sans précipitation.

APS

## CHINE Plus de 3.600 répliques ont été détectées à la suite du séisme de magnitude 6,8 au Xizang

Un total de 3.614 répliques avaient été détectées mardi à 8h00 depuis le séisme de magnitude 6,8 qui a frappé le district de Dingri dans la région autonome du Xizang, dans le sud-ouest de la Chine, la semaine dernière, selon le Centre du réseau sismique de Chine. La plupart des répliques étaient d'une magnitude inférieure à

3,0, a indiqué le centre. Les deux répliques les plus fortes, l'une de magnitude 4,9 et l'autre de 5,0, se sont produites lundi soir, faisant effondrer des maisons dans le district, selon les autorités locales.

"Comme les habitants étaient installés dans des tentes et des logements préfabriqués, aucune victime

n'a été signalée jusqu'à présent", a indiqué Tashi Dondrup, chef du district de Dingri.

Le 7 janvier, un tremblement de terre de magnitude 6,8 a frappé Dingri, où se trouve le camp de base nord du plus haut sommet du monde, le mont Qomolangma, faisant 126 morts.

## PÉROU Suspension du procès pour blanchiment contre la leader de la droite

Un tribunal péruvien a suspendu lundi le procès pour blanchiment entamé en juillet 2024 contre la leader de la droite et ancienne candidate à la présidentielle Keiko Fujimori, et ordonné au ministère public de reprendre à zéro le processus d'accusation.

"Dérouler un procès avec une accusation défaillante constitue une porte ouverte vers l'arbitraire", a estimé la troisième chambre du tribunal pénal collégial national, qui a relevé, sans plus de détail, un manque d'objectivité du

ministère public dans ses accusations.

Le tribunal a basé sa décision sur celle prise par le Tribunal constitutionnel (TC) qui a annulé l'accusation du ministère public contre l'un des 40 coaccusés.

En juillet, le parquet avait requis plus de 30 ans de prison contre la fille de l'ex-président Alberto Fujimori (1990-2000) décédé en septembre, accusée d'avoir financé ses campagnes électorales de 2011 et 2016 grâce au système de corruption mis en place

dans toute l'Amérique latine par l'entreprise brésilienne de BTP Odebrecht en échange de contrats publics.

Pour ne pas avoir déclaré l'argent d'Odebrecht dans ses comptes de campagne, le parquet a renvoyé la dirigeante de Fuerza Popular, le principal parti de droite, pour blanchiment, crime organisé, obstruction à la justice et fausse déclaration dans une procédure administrative.

Sa défense affirme que les contributions d'entreprises étrangères aux cam-

pagnes électorales étaient légales et que donc il ne s'agit pas "de blanchiment d'actifs".

Le ministère public avait également demandé de priver Mme Fujimori, 49 ans, candidate malheureuse à la présidentielle à trois reprises, d'exercer des fonctions publiques pendant 15 ans, ce qui la mettait hors de course pour la présidentielle de 2026.

Mme Fujimori a toujours clamé son innocence et a déjà purgé 16 mois de détention préventive.

## ALLEMAGNE Deux morts et deux blessés graves dans une agression à l'arme blanche en Brandebourg

Deux personnes ont été tuées et deux autres grièvement blessées dans une agression à l'arme blanche survenue lundi dans un immeuble du quartier de Casekow, dans le Land de Brandebourg, l'Etat fédéré allemand entourant la ville-état de Berlin.

Les forces de l'ordre ont découvert les corps d'un adolescent de 16 ans et d'une femme de 26 ans dans un appartement de cette commune de 817 habitants située à 80 kilomètres au nord-est de Berlin, rapporte la presse allemande, citant des

sources policières. Une femme de 19 ans, grièvement blessée, a été retrouvée dans un logement voisin où elle aurait cherché refuge.

Un homme de 27 ans, également blessé, a été localisé dans une cour arrière, ajoute la même source.

Le suspect, âgé de 27 ans et lui-même blessé, a été interpellé sur les lieux et hospitalisé.

Les autorités n'ont pas encore précisé le mobile de l'agression ni confirmé la nature exacte de l'arme blanche utilisée.



## TIARET

## Lancement des travaux pour la réalisation de 5 blocs opératoires au niveau l'EPS en ophtalmologie, ORL et chirurgie dentaire

Les travaux de réalisation de cinq blocs opératoires ont récemment été lancés au niveau de l'Établissement public spécialisé en ophtalmologie, oto-rhino-laryngologie (ORL) et chirurgie dentaire de Tiaret, a-t-on appris, mardi, du directeur de la Santé et de la Population (DSP), Ali Bensadek.

M. Bensadek a précisé que ce projet, dont le coût de réalisation est estimé à 87,8 millions de dinars, sera achevé dans un délai de six mois. Il permettra une prise en charge plus efficace des patients dans ces trois spécialités, notamment en rapprochant les dates des opérations chirurgicales.

Le projet prévoit la construction d'un bâtiment de trois étages. Le rez-de-chaussée sera dédié aux interventions chirurgicales d'urgence, tandis que le premier étage comprendra deux blocs opératoires pour la chirurgie ophtalmologique.

Le deuxième étage comprendra deux blocs opératoires pour la chirurgie ORL, et le dernier étage sera réservé à l'administration. Selon M. Bensadek, avec la réception de ce projet, le nombre de blocs opératoires dans l'établissement passera à neuf, ce qui contribuera à éliminer les longues listes d'attente des patients en attente d'opérations chirurgicales, provenant de plusieurs wilayas.

Cela permettra également d'améliorer les conditions de travail des 20 médecins spécialistes. Pour rappel, 4.469 patients ont bénéficié d'opérations chirurgicales, l'an dernier, dans cet établissement, sur un total de 9.766 patients reçus et examinés, en plus de la mise en place d'opérations de jumelage avec des établissements hospitaliers de la wilaya et d'autres hôpitaux universitaires.

## MÉDÉA

## Remise d'un lot de matériel médical aux établissements hospitaliers (Wilaya)

Un lot de matériel médical a été remis, mardi, aux différents établissements hospitaliers de la wilaya de Médéa dans le cadre du renforcement des moyens de prise en charge des malades, ont indiqué les services de la wilaya.

Supervisée par le wali, Djillali Doumi, l'opération a touché les établissements publics hospitaliers (EPH) de Médéa, Berrouaghia, Beni-Slimane, Ksar-El-Boukhari, Tablat, Ain-Boucif, en plus des établissements publics de santé de proximité (EPSP) de Médéa et Chellalet-El-Adhaoura, a-t-on fait savoir.

Le matériel distribué à cette occasion est composé de dix appareils d'anesthésie et également d'un nombre similaire d'appareils de réanimation et de contrôle cardio-respiratoire, en plus de radio graphes et de générateurs de radiographie, a-t-on indiqué.

Deux appareils de radiologie (scanner) seront affectés prochainement aux EPH de Tablat et Ain-Boucif, ont ajouté les services de la wilaya qui soulignent que cet apport en matériel médical vise à garantir des prestations sanitaires de qualité et à améliorer les conditions de travail du personnel médical.

A noter que plusieurs EPH et EPSP avaient été dotés, au cours des deux derniers mois, d'appareils d'échographie, de biochimie, de radiothérapie et de photothérapie, ainsi que de couveuses, de spectromètres, en plus d'appareils de coagulation et de matériel de laboratoire.

## ACCÈS UNIVERSEL AUX SOINS L'Algérie, premier pays en Afrique (responsable)

Le système de santé algérien est le premier en Afrique, s'agissant de l'accès universel aux soins, a affirmé, lundi à Alger, le directeur général de Roche-Algérie, Dr Khalil Kadaoui, mettant en avant les atouts du pays dans le domaine technologique.



"Le système de santé algérien est l'un des plus avancés en Afrique et l'Algérie est le premier pays du continent à assurer l'accès universel aux soins, au moment où plusieurs pays projettent d'y accéder d'ici plusieurs années", a déclaré Dr Kadaoui, lors d'une session de formation destinée aux journalistes.

Une rencontre dédiée à la présentation du livre blanc intitulé "Le prochain chapitre de l'innovation en santé numérique en Algérie", durant laquelle le même responsable a fait

part du projet de collaboration en santé, liant Roche-Algérie à Algeria Venture, premier accélérateur public des startups et relevant du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-ups et des Micro-entreprises.

Plus précisément, il s'agit d'"accompagner et de soutenir des startups porteuses de solutions réalisables aux problématiques liées à la santé, afin d'optimiser le parcours de soins du malade et d'accélérer le processus de numérisation du secteur", a encore expli-

qué Dr Kadaoui. A cet effet, un nombre de startups sera incessamment sélectionné parmi la quarantaine de jeunes entreprises, dotées de connaissances basiques du domaine de la santé, a-t-il ajouté, précisant que ce projet s'est inspiré de l'expérience finlandaise, en matière de développement numérique en santé.

"Il faut savoir que le système sanitaire de la Finlande est l'un des plus avancés au monde s'agissant des données de santé et qu'il a des similitudes avec le système de santé algérien

en terme de centralisation, ce dernier étant administré par le ministère de la Santé", a poursuivi le dirigeant de Roche-Algérie.

Il a conclu en rappelant "les atouts dont dispose le pays pour accélérer la transformation numérique du secteur de la santé, entamée il y a plusieurs mois, citant notamment "le terreau étudiantin" formé annuellement par l'Université algérienne ainsi que la politique de l'Etat d'encouragement à la création des startups et autres Micro-entreprises.

## BECHAR

## Ouverture d'un service d'oncologie pédiatrique au centre de lutte contre le cancer

Un nouveau service médical spécialisé en oncologie pédiatrique a été ouvert mardi au niveau du Centre de lutte anti-cancer (CAC) de Bechar, a-t-on appris de ses responsables.

Ce service spécialisé, troisième du genre à l'échelle nationale après celui d'Alger et d'Oran, est destiné à la prise en charge médicale et paramédicale complète des enfants atteints de cancer, et est doté d'un personnel médical et paramédical spécialisé en plus de psychologues, a indiqué le directeur du CAC, Belbey Ahmed Chawki.

D'une capacité de quinze (15) lits et doté d'un équipement ultramoderne, cette nouvelle structure hospitalière va permettre un meilleur diagnostic, traitement et suivi du cancer chez l'enfant (jusqu'à 18 ans), dans le cadre d'un protocole médical spécialisé, a-t-il ajouté en soulignant qu'elle épargne les déplacements des patients et de leurs parents vers les services spécialisés dans le nord du pays.

Le nouveau service est doté également d'un laboratoire spécifique d'analyses, d'une pharmacie ainsi que d'une unité de préparation des médicaments destinés aux soins des patients, au nombre de 90, et ce en système dit "Hôpital du jour", à savoir uniquement des suivis et des soins médicaux quotidiens, sauf les cas critiques, a fait savoir le même responsa-



ble. Le service est aussi équipé d'un pôle social pour le suivi des patients par des psychologues, dans le cadre du même protocole médical spécialisé, a signalé M. Belbey.

Outre l'ouverture de ce nouveau service, accueilli favorablement par les familles des patients, il sera procédé prochainement à l'ouverture d'un autre service médical de scintigraphie pour renforcer les examens médicaux, avec une technique d'imagerie médicale consistant en l'injection d'un produit connu sous la

dénomination de "Traceur", qui permet d'étudier et de connaître les organes et leur fonctionnement, a-t-il annoncé.

Le centre anti-cancer de Bechar, un établissement public hospitalier d'envergure régionale, qui reçoit des patients de différentes régions du pays, avait ouvert auparavant une unité d'oncologie-génétique, ultramoderne, au titre du plan national de lutte contre le cancer, a fait savoir son premier responsable.

MPOX

La Sierra Leone déclare l'urgence sanitaire

La Sierra Leone a déclaré lundi l'urgence sanitaire permettant de mobiliser les ressources nécessaires contre le mpx, et a annoncé renforcer la surveillance à ses frontières après la confirmation de deux cas.

"La confirmation de deux cas de mpx dans le pays a déclenché une action immédiate. Conformément au code de santé publique, je déclare au nom du gouvernement une situation d'urgence de santé publique", a dit devant la presse à Freetown le ministre de la Santé Austin Demby.

La Sierra Leone a déclaré en fin de semaine passée son premier cas confirmé de mpx depuis le déclenchement en 2024 du plus haut niveau d'alerte mondiale contre cette maladie virale potentiellement mortelle.

Un second cas a depuis été confirmé en la personne d'un homme de 21 ans qui a présenté les premiers symptômes le 6 janvier, comme le premier, a indiqué l'Agence nationale de santé publique sur les réseaux sociaux lundi.

L'urgence de santé publique "nous permet de mobiliser les ressources nécessaires pour contenir la maladie, empêcher sa propagation et apporter des soins de qualité aux personnes touchées", a dit le ministre.

Il a annoncé un renfor-



cement de la surveillance aux frontières et des capacités de test, ainsi que le lancement d'une campagne nationale de sensibilisation. Il a assuré que le système sierra-léonais était prêt à répondre à de potentiels développements. Il a invoqué l'expertise acquise pendant les épidémies d'Ebola et du covid-19.

"Nous demandons instamment à tous nos concitoyens de garder leur calme, de se tenir informés et de signaler promptement

tout cas suspect aux autorités", a-t-il dit. Le mpx est causé par un virus de la même famille que celui de la terrible variole.

Il se manifeste principalement par une forte fièvre et l'apparition de lésions cutanées, dites vésicules. Identifiée pour la première fois en République démocratique du Congo (RDC) en 1970, la maladie est longtemps restée circonscrite à une dizaine de pays africains.

Elle a commencé en 2022

à s'étendre dans le reste du monde, notamment des pays développés où le virus n'avait jamais circulé. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré son plus haut niveau d'alerte en 2024.

La Sierra Leone a été l'un des pays les plus touchés par Ebola qui a sévi en Afrique de l'Ouest il y a dix ans. L'épidémie y a tué environ 4.000 personnes, dont près de 7% du personnel de santé, entre 2014 et 2016.

RDC: 20 décès en une semaine



La République démocratique du Congo (RDC) a enregistré 20 décès dus au Mpx au cours de la première semaine épidémiologique de l'année 2025, selon les autorités sanitaires du pays.

"Les données de surveillance pour cette première semaine dévoilent 2.318 cas suspects, 20 décès avec un taux de létalité de 0,86% et 512 cas confirmés au laboratoire", a indiqué dans un communiqué le ministère de

la Santé publique, Hygiène et Prévoyance sociale.

Ainsi, le nombre total des décès enregistrés en RDC depuis le début de 2024 est de 1.366 (létalité 2,07%), alors que 66.063 cas suspects ont été notifiés dont 14.417 confirmés, a précisé la même source, ajoutant que 124.943 personnes ont reçu leur première dose de vaccination à Kinshasa.

La campagne de vaccination lancée en octobre dernier se poursuit avec la réception de 50.000 doses supplémentaires, fait savoir le communiqué, notant que le pays reste mobilisé dans la lutte contre cette épidémie, avec des actions coordonnées et une volonté de réduire l'impact de cette maladie sur la population.

La situation de la variole simienne en République démocratique du Congo (RDC) reste "préoccupante", a annoncé lundi l'agence sanitaire mondiale de l'ONU (OMS), relevant que l'épidémie du clade Ib du virus du Mpx se poursuit principalement dans ce pays, au Burundi et en Ouganda.

CHOLÉRA

Le Zimbabwe enregistre 28 cas et deux décès

Le Zimbabwe a enregistré 28 cas de choléra et deux décès depuis le début de l'épidémie de choléra qui a éclaté en novembre de l'année dernière, ont annoncé lundi les autorités sanitaires.

Dans un rapport sur la progression des cas de choléra, le ministère zimbabwéen de la Santé et de la Protection de l'enfance a déclaré que l'épidémie ac-

tuelle, qui a commencé dans le district de Kariba, dans la province du Mashonaland occidental, s'était depuis propagée à sept districts du pays, dont la capitale Harare.

Le Zimbabwe a enregistré 282 cas suspects de choléra, dont 275 guérisons. Un total de 4.923 personnes ont reçu le vaccin oral contre le choléra au cours d'une campagne de quatre

jours dans les fermes et les zones résidentielles les plus touchées des districts de Glendale et de Mazowe, dans la province du Mashonaland central, qui est devenue l'épicentre de l'épidémie actuelle.

Cette épidémie a éclaté quelques mois seulement après que le gouvernement a déclaré en août 2023 la fin d'une autre épidémie nationale, qui avait débuté en fé-

vrier 2023. Selon le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), la précédente épidémie aurait causé plus de 700 décès confirmés ou suspects à travers le pays. Le Zimbabwe est confronté à des épidémies persistantes de choléra depuis quelques années en raison de la mauvaise qualité des infrastructures d'assainissement et de distribution de l'eau.

PALESTINE

Un autre prisonnier palestinien décède à cause d'une négligence médicale (ONG)

Un autre détenu palestinien est décédé tragiquement en détention administrative dans une prison sioniste en raison d'une négligence médicale, indique lundi une organisation palestinienne.

La Commission palestinienne des affaires des détenus et des ex-détenus a annoncé la mort dimanche du détenu palestinien, Moataz Mahmoud Abu Zneid, soulignant "la négligence systématique" à laquelle il était confronté en détention.

Abu Zneid, 35 ans, un habitant de Dura, à El Khalil, a été arrêté le 27 juin 2023 et placé en détention administrative depuis. Selon sa famille, il était en bonne santé avant son arrestation. Cependant, son état s'est rapidement détérioré pendant sa détention. Malgré la gravité de son état, l'administration pénitentiaire a retardé son transfert vers un hôpital, commettant un "acte délibéré de négligence médicale", a dénoncé la Commission.

Avec la mort du détenu Abu Zneid, le nombre de martyrs parmi les prisonniers et détenus palestiniens dans les prisons d'occupation depuis le début de la guerre de génocide s'élève à 55 martyrs, selon les médias palestiniens.

RDC

Une grippe d'origine inconnue sévit à Brazzaville et Pointe-Noire (Santé)

Le gouvernement congolais, à travers le ministère de la Santé, a invité samedi l'ensemble de la population, principalement celle de deux principales villes (Brazzaville et Pointe-Noire), à l'observation de certaines mesures face à une augmentation importante de cas de grippe d'origine encore inconnue.

Selon le communiqué du ministère de la Santé, entre fin octobre 2024 et le 1er janvier 2025, près de 25 mille cas présumés de grippe ont été notifiés dans le département de Brazzaville avec une moyenne hebdomadaire de près de 2900 cas.

"Face à cette situation, le ministère de la Santé et de la population a donné les instructions pour renforcer les diagnostics de surveillance épidémiologiques de la grippe dans le pays et instruit les formations sanitaires d'offrir les soins et les conseils appropriés aux malades et à leur entourage", précise le communiqué du ministère de la Santé.

Le ministère "invite également les populations au calme et à ne pas céder à la panique", appelant au "respect de certaines mesures de prévention".

Il s'agit notamment de "se laver régulièrement les mains avec du savon ou utiliser une solution hydro alcoolique, éviter les contacts rapprochés avec des personnes souffrant de la grippe, porter un masque en cas de symptômes grippaux dans les lieux publics".

Avec l'appui de l'Organisation mondiale de la santé, le ministère congolais de la Santé s'emploie à mettre en place un système de surveillance à partir des sites sentinelles qui seront mis en place dans tout le pays.

"Le ministère de la Santé appelle également la population à une solidarité collective et à la vigilance".

Car, précise le communiqué, "la grippe n'est pas à prendre à la légère, principalement pour les personnes fragiles comme les enfants, les personnes âgées, les femmes enceintes".

# AVC, INFARCTUS... Les ronfleurs seraient plus à risque

Ronfler pendant la nuit n'empêche pas seulement votre conjoint de dormir, cela peut également avoir de graves conséquences sur votre santé. Les risques de maladies cardiovasculaires tels que les AVC ou les infarctus seraient augmentés.

Vous faites trembler les murs par vos ronflements chaque nuit ? Cette nuisance nocturne serait à prendre particulièrement au sérieux selon des chercheurs américains de l'Université de Detroit.

## Assés dangereux que l'hypertension ?

Ils ont étudié 54 hommes et femmes âgés de 18 à 50 ans qui ont rempli des questionnaires sur leurs habitudes de ronflement. Les volontaires ont ensuite passé des échographies afin de mesurer l'épaisseur de leur artère carotide, artère qui alimente le cerveau en sang oxygéné. Des chercheurs ont constaté que la paroi de cette artère était beaucoup plus épaisse chez les ronfleurs.

Cet épaississement pourrait être provoqué par les vibrations constantes du ronflement qui induisent une inflammation. Le durcissement de cette artère et

d'autres artères dans le corps entraînerait un risque accru d'hémorragies cérébrales, accidents vasculaires cérébraux et infarctus. Les résultats de cette étude viennent d'être publiés dans la revue *The Laryngoscope*.

Le Dr Robert Deeb, de l'Hôpital Henry Ford à Detroit qui a dirigé les recherches, précise : «Notre étude s'ajoute à la masse croissante de preuves suggérant que le ronflement peut ne pas être aussi bénin qu'on le supposait. (...) Les patients ont besoin de la prise en charge de leur ronflement. Les chercheurs ont constaté que la paroi de cette artère était beaucoup plus épaisse chez les ronfleurs.»

Les chercheurs vont poursuivre leurs études à plus large échelle pour vérifier si effectivement le risque d'AVC ou d'infarctus est plus élevé chez les personnes qui ronflent.



# LE CHANT Un anti-ronflement efficace

Un professeur de chant a travaillé sur un programme de vocalises afin de renforcer la gorge et le palais des personnes souffrant de ronflements chroniques. Des chercheurs ont validé cette technique.

Votre partenaire vous empêche de dormir à cause de ses ronflements incessants ? Une chanteuse britannique, Alise Ojay, pourrait avoir trouvé la solution à vos problèmes. Le programme qu'elle a mis au point à la fin des années 90 vient d'être évalué par une étude du Royal Devon and Exeter Hospital. Au début, elle a simplement essayé d'aider un ami qui souffrait de ronflements chroniques grâce à des exercices de vocalises dont le but est de renforcer les muscles de la gorge et du palais en alternant certaines syllabes.

L'expérience s'est tellement bien passée qu'Alise Ojay a élargi son programme à d'autres personnes de son entourage. Le succès des résultats obtenus par la chanteuse a finalement poussé les scientifiques britanniques à conduire des recherches sur le sujet. Pendant trois mois, 30 patients ronfleurs ou souffrant d'un syndrome d'apnée du sommeil ont suivi le programme de chant sur un CD, environ 20 minutes par jour. D'autre part, 30 ronfleurs té-



moins ont simplement bénéficié des conseils classiques pour un meilleur sommeil, à savoir, limiter le tabac ou les sédatifs. Résultat : les participants à l'étude ont trouvé les exercices faciles et ont ressenti une nette amélioration de leur qualité de sommeil. Le principal auteur des recherches, Malcolm Hilton, se réjouit de ces résultats : «Au bout de 3 mois nous sommes arrivés à la

conclusion que ce programme de vocalises quotidiennes améliore significativement la fréquence et la sévérité des ronflements, mais aussi, la qualité du sommeil globale.» Une bonne alternative pour éviter la chirurgie, même si des études incluant un plus grand nombre de participants devront être menées afin de valider ces conclusions.

# Les femmes font de plus en plus de bruits !

Et oui, il n'y a pas que les hommes qui ronflent ! Les femmes aussi peuvent déranger leur partenaire pendant la nuit...

«Les femmes n'aiment pas penser qu'elles ronflent et pourtant elles représentent 40% des ronfleurs», explique le Dr Martin Allen, médecin consultant à l'hôpital universitaire de North Staffordshire, et porte-parole de la British Lung Foundation.

Ce chiffre est évalué sur les demandes de rendez-vous reçues par les cliniques qui traitent le ronflement. Dix fois plus de patients de sexe féminin qu'il y a deux ans consultant. De plus en plus de femmes cherchent une solution médicale ou chirurgicale pour résoudre ce problème d'habitude attribué aux hommes en surpoids. Le Dr Martin Allen, médecin consultant à l'hôpital universitaire de North Staffordshire explique

«Les femmes représentent désormais près d'un quart de tous les patients ronflants à la clinique privée et les rendez-vous pris par les femmes entre 20 et 30 ans sont quinze fois plus nombreux



en 2012 qu'en 2010. Les femmes, aujourd'hui ont de plus de plus de comportements dits «masculins». Elles boivent plus de l'alcool, fument davantage et mangent moins sainement qu'avant. Tous ces changements d'habitudes peuvent entraîner les ronflements. De plus, elles avaient aussi plus facilement accès à la pharmacologie.

Ce qui est une «bonne nouvelle» car le ronflement n'est pas qu'un problème sonore. Il peut impliquer des troubles médicaux plus graves, tels que l'apnée du sommeil, des rhinosinusites chroniques ou le surpoids.

# SOMMEIL 3 plantes qui aident à dormir sans somnifères

Les plantes aux vertus sédatives et relaxantes sont nombreuses et ont l'avantage de favoriser le sommeil sans problème d'accoutumance. On vous en a choisi trois, qui vous permettront de lutter contre l'insomnie en douceur.

## Le houblon aide à l'endormissement

Le houblon : au début des années 80, les scientifiques ont mis en évidence que plus on faisait sécher les feuilles de houblon, plus elles affichaient une forte concentration d'agents sédatifs ! D'où l'infusion de feuilles de houblon séchées, qui aide à l'endormissement.

**La recette :** versez 10 à 15 g de cônes séchés dans un litre d'eau bouillante et laissez infuser une dizaine de minutes. Buvez-en une tasse avant de vous coucher.

## La valériane diminue l'agitation nerveuse

La valériane : non contente de faire baisser la tension artérielle et de ralentir le rythme cardiaque, la valériane diminue effectivement l'agitation nerveuse, l'anxiété et les troubles du sommeil qui en découlent. Une douzaine d'études cliniques ont montré qu'elle favorisait l'endormissement, la qualité du sommeil et qu'elle était même plus efficace que certains somnifères et calmants de synthèse. Son action semble renforcée lorsqu'elle est associée à la mélisse, à la passiflore ou au houblon.

**La recette :** versez 150 ml d'eau bouillante sur 1 cuillerée à café de racines de valériane, filtrez et buvez-en une tasse 30 minutes à une heure avant le coucher. Certaines spécialités pharmaceutiques proposent des sachets-dose prêts à employer qui contiennent de la valériane.

Pour un bain-détente, faites bouillir 100 g de racines séchées dans 2 litres d'eau, laissez infuser 10 minutes, filtrez et versez dans l'eau du bain.

## La passiflore apporte un sommeil réparateur

La passiflore : les indiens d'Amérique l'utilisaient pour ses propriétés calmantes et sédatives. Pour les insomniaques, c'est un vrai bonheur car elle restaure un sommeil réparateur en supprimant la nervosité et les angosses.

**La recette :** plongez une cuillerée à café de fleurs de passiflore dans une tasse d'eau bouillante, laissez infuser trois minutes avant consommation. Si vous ruminez vos soucis la nuit, mélangez 1 cuillerée à café de tilleul, autant de valériane et autant de passiflore. Laissez infuser cinq minutes dans 40 cl d'eau frémissante. A boire à partir de 17 heures.

Même si ces plantes sont sans danger, n'hésitez pas à demander conseil à votre pharmacien car il peut y avoir des contre-indications avec des traitements au long cours que vous suivez.

# APNÉE DU SOMMEIL Pourquoi la faire dépister ?

Vous ronflez, vous êtes fatigué en vous réveillant le matin et vous somnolez facilement pendant la journée ? Peut-être souffrez-vous d'un syndrome d'apnée du sommeil. La Journée nationale de l'apnée du sommeil est l'occasion de faire le point sur cette maladie.



Organisée depuis de nombreuses années, la Journée nationale de l'apnée du sommeil est devenue un rendez-vous pour alerter, informer et partager autour de l'apnée du sommeil. Maladie méconnue et pourtant insidieuse, l'apnée du sommeil toucherait entre 3 et 5% de la population française dont une grande majorité ne serait pas dépistée et donc pas traitée. Or, l'apnée du sommeil peut provoquer d'importants problèmes de santé, surtout si elle n'est pas diagnostiquée.

## Comment ça se manifeste ?

L'apnée du sommeil se manifeste par des arrêts involontaires de la respiration pendant que l'on dort. Ces pauses respiratoires (on est comme en apnée) durent entre 10 et 45 secondes et peuvent se reproduire plusieurs fois par heure, provoquant, à la longue, de graves conséquences sur la santé.

L'apnée du sommeil est due à un relâchement de la langue et des muscles de la gorge qui, par manque de tonicité, empêchent l'air de passer en obstruant les voies respiratoires. Dans un premier temps, ce

manque d'oxygénation va vous empêcher d'avoir un sommeil réparateur. Vous allez vous lever en ayant la sensation de ne pas avoir dormi et vous souffrirez de somnolence ou de baisse d'attention pendant la journée.

## Pourquoi la dépister ?

L'apnée du sommeil est une maladie qui ne doit pas être prise à la légère. Outre la fatigue qu'elle entraîne, elle peut en effet avoir de graves conséquences sur la santé.

À long terme, la mauvaise oxygénation de l'organisme peut entraîner des troubles cardiaques, de l'hypertension artérielle et même des risques d'infarctus ou de cancer. Par ailleurs, les personnes qui souffrent d'apnée du sommeil sont souvent attirées inconsciemment par une alimentation sucrée, supposée leur apporter un «coup de fouet».

Elles augmentent donc le risque de souffrir de diabète de type 2. Il est donc important de dépister la maladie et de la prendre en charge aussi tôt que possible.

# L'apnée du sommeil associée aux arrêts cardiaques soudains

L'apnée du sommeil, et surtout la faible saturation de l'oxygène dans le sang, serait un facteur de risque dans les arrêts cardiaques soudains. C'est ce que révèle une étude réalisée par les chercheurs à la Mayo Clinic aux États-Unis et présentée aux séminaires scientifiques de l'Association Américaine du Cœur. L'équipe des chercheurs a analysé les caractéristiques du sommeil de presque

11.000 adultes dans un laboratoire du sommeil de nuit. L'âge a été identifié comme l'autre facteur qui contribue au risque élevé de la mort cardiaque soudaine. La mort cardiaque soudaine est entraînée par une défaillance du système électrique du cœur. Sous réserve d'autres études, l'apnée du sommeil se retrouverait parmi les facteurs de risque déjà bien établis, à

savoir le tabagisme, l'hypertension, la haute cholestérolémie et l'hypertension artérielle. Le Dr Somers, auteur principal de l'étude, soutient que ces résultats sont pertinents aux soins cliniques : «C'est bien possible que le dépistage et le traitement de l'apnée du sommeil s'avère une occasion importante de faire avancer nos efforts de prévenir et guérir la maladie du cœur», ajoute-t-il.

# Perdre du poids contre les apnées du sommeil

Perdre du poids est la façon la plus simple et la plus efficace pour réduire les symptômes du syndrome d'apnées obstructives du sommeil, selon une étude américaine.

Perdre du poids aurait des effets positifs à court et à long terme pour les personnes atteintes de ces syndromes d'apnées obstructives du sommeil (SAOS). Toutes les autres options de soins comme la chirurgie esthé-

tique n'ont pas d'effets positifs sur le long terme, et sont chères.

Les syndromes d'apnées obstructives du sommeil sont généralement traités en cas d'état modéré ou sévère.

Sur les 81 patients souffrant de SAOS étudiés, 40 d'entre eux suivant un régime et pratiquant une activité sportive ont perdu en moyenne 9 kilos, et ont réduit considérablement les symptômes de

leurs apnées obstructives du sommeil.

Les 41 autres patients, pratiquant une activité sportive mais sans régime, ont perdu en moyenne 2,5 kilos, et leurs symptômes de SAOS continuaient en général.

Cette perte de poids ne fait pas uniquement baisser les symptômes des SAOS, mais réduit également les risques d'hypertension, de cholestérol élevé et de diabètes.

«Plus la perte de poids était importante, plus les symptômes d'apnées obstructives du sommeil étaient réduits», explique le Dr Tuomilehto.

Les symptômes des SAOS ont été guéris chez 88% des patients ayant perdu plus de 15 kilos. Seulement 62% des patients ayant perdu entre 5 et 15 kg ont été guéris, et 38% de ceux qui ont perdu entre 0 et 5 kilos, ou qui ont gagné du poids, ont été guéris.

## SAHARA OCCIDENTAL Le siège d'une association danoise solidaire avec le peuple sahraoui incendié

Le siège d'une association danoise solidaire avec la lutte du peuple sahraoui pour son indépendance a été incendié dans la nuit de dimanche à lundi, à Copenhague, indique le Front Polisario qui a fermement condamné cet acte commis par le Makhzen.



La représentation du Front Polisario en Europe et auprès de l'Union européenne (UE) a condamné "l'attaque odieuse" qui a visé les locaux de Global Aktion, une association connue pour ses positions en faveur de la lutte des peuples à l'autodétermination et qui a ouvertement affiché son soutien à la cause sahraouie.

Les flammes ont ravagé le siège de l'association sur les murs duquel "des graffitis ignobles ont été inscrits (...) hostiles au peuple sahraoui", indique la représentation du Front Polisario dans un communiqué.

"Cet acte lâche (...) n'est pas simplement une attaque contre l'association mais une tentative délibérée de faire taire les voix de ceux qui osent contester l'occupation illégale des territoires sahraouis par le Maroc et dénoncer ses graves violations contre les droits de l'homme", poursuit le communiqué.

"Cette attaque doit être comprise dans le contexte plus large de la politique du Maroc visant à réprimer les voix dissidentes et à éliminer toute forme de résistance à ses ambitions coloniales", explique le Front Polisario.

Et de rappeler que "dans les

territoires occupés du Sahara occidental, le régime marocain a employé des méthodes brutales pendant des décennies, incluant le meurtre de civils sahraouis, les détentions arbitraires, les disparitions forcées et la torture infligée aux défenseurs des droits humains.

Ces méthodes de répression sont désormais étendues aux mouvements de solidarité internationaux, le Maroc cherchant à exporter sa campagne d'intimidation et de violence au-delà des frontières du Sahara occidental.

"L'attentat à l'engin incendiaire contre Global Aktion est un rappel brutal (nous montrant) jusqu'où le Maroc est prêt à aller pour maintenir son occupation illégale et étouffer le soutien mondial croissant en faveur de la cause sahraouie.

Cet acte criminel est emblématique d'un régime qui a toujours montré son mépris à l'égard du droit international et des droits de l'homme, enhardi par le silence et la complicité de certains acteurs puissants sur la scène mondiale", assure le Front Polisario.

Ce dernier "réaffirme sa solidarité avec Global Aktion et exprime sa profonde gratitude pour

son engagement inébranlable en faveur de la justice et des droits de l'homme". Il appelle la communauté internationale "à condamner cet acte criminel avec la plus grande fermeté possible et tenir le Maroc responsable de sa campagne de répression et de violences en cours".

De son côté, l'association Global Aktion a rendu public un communiqué dans lequel elle estime que cette attaque vise "à mettre un terme à (son) travail en faveur des droits de l'homme, de la liberté et de (son) opposition à l'occupation brutale du Sahara occidental par le Maroc".

Selon l'association, l'acte a été clairement revendiqué puisque ceux qui l'ont commis ont mentionné le nom du Maroc dans leurs graffitis.

"Nos pensées et notre solidarité vont aux habitants du Sahara occidental occupé (...) qui luttent chaque jour pour les droits de l'homme, la justice et la décolonisation.

Ce que nous vivons actuellement ne peut être comparé à l'oppression que le peuple du Sahara occidental a endurée au cours des 50 dernières années", ajoutent les auteurs du communiqué.

### L'incendie a des "motivations politiques" (WSRW)

L'attaque "violente" contre le siège de l'ONG danoise "Global Aktion", solidaire de la lutte du peuple sahraoui pour l'exercice de son droit à l'autodétermination, est d'origine "criminelle" et semble avoir des "motivations politiques", a affirmé mardi l'Observatoire international Western Sahara Resource Watch (WSRW). "L'incendie criminel semble avoir des motivations politiques au vu des graffitis anti-Sahara Occidental et pro-Maroc peints à la bombe devant le bureau de l'ONG Global Aktion à Copenhague", a écrit l'Observatoire sur son site internet.

Selon WSRW, "ce n'est

pas la première fois que l'organisation est dans le collimateur des forces anti-Sahara Occidental".

"Des manifestations marocaines ont eu lieu devant leurs locaux dans le passé, et l'organisation a déjà reçu des menaces par écrit.

Mais personne ne s'attendait à une attaque de cette violence", a ajouté l'Observatoire.

Le coordinateur de la politique et de la campagne de Global Aktion, Morten Nielsen, cité par WSRW, estime que c'est l'engagement de Global Aktion au Sahara Occidental qui "a mis certaines personnes en colère".

"Mais nous ne nous tairons pas", a-t-il pré-

venu même s'il reconnaît que "tout le monde au sein de l'ONG est profondément choqué que leur campagne en faveur du respect des droits du peuple du Sahara Occidental et contre l'occupation marocaine, ait fait de l'organisation la cible d'une telle attaque". "Nos pensées principales aujourd'hui vont toujours au peuple sahraoui, qui souffre de l'occupation, du harcèlement et de l'intimidation marocains depuis cinq décennies", a-t-il ajouté.

Aux premières heures du 13 janvier 2025, des cocktails Molotov ont été lancés sur les bureaux de Copenhague de Global Aktion,

l'organisation danoise partenaire de Western Sahara Resource Watch.

Sur le trottoir devant le bâtiment, des slogans peints à la bombe hostiles à la lutte du peuple sahraoui sont encore visibles. Les résidents des appartements situés au-dessus des bureaux de Global Aktion ont dû être évacués pendant la nuit.

Lundi, le Front Polisario a fermement condamné une "attaque odieuse" qui "doit être comprise dans le contexte plus large de la politique du Maroc visant à réprimer les voix dissidentes et à éliminer toute forme de résistance à ses ambitions colonialistes".

## BURKINA FASO Le président s'indigne contre les propos "insultants" d'Emmanuel Macron sur l'Afrique

Le président du Burkina Faso, Ibrahim Traoré, a estimé qu'Emmanuel Macron avait "insulté tous les Africains", lors de propos où il dénonçait "l'ingratitude" de certains pays envers la France, suscitant la colère sur le continent.

"Il a insulté tous les Africains. (...) Voilà comment ce monsieur voit l'Afrique, voit les Africains. Nous ne sommes pas des humains à ses yeux", a réagi lundi M. Traoré, lors d'une cérémonie de vœux.

"Si vous voulez une rupture avec ces forces impérialistes, c'est simple, on dénonce les accords. Si on ne dénonce pas les accords, juste dire qu'ils quittent les bases (militaires), on n'a rien fait", a-t-il affirmé.

"Les Africains doivent se réveiller. Nous devons travailler à être indépendants. Il faut décoloniser les mentalités", a-t-il ajouté. Les déclarations du président du Burkina Faso constitue un enième revers pour la France en Afrique et fait suite à plusieurs déclarations de dirigeants du continent qui se sont exprimés en faveur de la fin de la présence de l'armée française sur leurs territoires.

En effet, entre 2022 et 2023, le Niger, le Mali, la Centrafrique et le Burkina Faso ont enjoint Paris à retirer son armée de leurs territoires. Par ailleurs, le Tchad, dernier point d'ancrage de la France au Sahel, a dénoncé l'accord de coopération militaire et exigé un départ d'ici fin janvier des troupes françaises. Deux bases militaires ont déjà été rétrocédées.

Le Sénégal a, de son côté, demandé la fermeture des bases françaises et la fin de toutes les présences militaires étrangères, selon un calendrier à définir. Et les deux pays ont aussi critiqué les propos de M. Macron qui avait également affirmé que la France avait consenti par politesse à certains pays africains "la primauté de l'annonce" de la réorganisation de son dispositif militaire.

"Je voudrais exprimer mon indignation vis-à-vis des propos récemment tenus par le président Macron qui frisent le mépris envers l'Afrique et les Africains. Je crois qu'il se trompe d'époque", avait déclaré le président tchadien Mahamat Idriss Déby Itno.

Le Premier ministre sénégalais Ousmane Sonko avait de son côté dénoncé des propos "totalement erronés" et que la décision du Sénégal "découle de sa seule volonté", en tant que "pays souverain". La France doit également retirer progressivement ses militaires de Côte d'Ivoire et du Gabon.

## MAROC Trois mois de prison ferme pour un activiste critique de la gestion post-séisme 2023

Un activiste marocain a été condamné lundi en première instance à trois mois de prison ferme notamment pour "diffamation" pour avoir critiqué la gestion par les autorités locales de la phase post-séisme dans la région de Marrakech en 2023, rapportent des médias citant la défense.

Saïd Ait Mahdi, président d'une Coordination des ministres du séisme d'El Haouz en détention provisoire depuis le 23 décembre, était poursuivi pour "diffamation, offense et publication d'allégations mensongères visant à porter atteinte à la vie privée". Les trois autres accusés, faisant partie de la même Coordination, étaient poursuivis en état de liberté pour "offense à des fonctionnaires publics". Le tribunal de première instance de Marrakech a condamné Saïd Ait Mahdi à trois mois de prison ferme et a innocenté les trois autres", a indiqué un de leur avocats, Mohamed Nouini.

M. Ait Mahdi est également condamné à verser 10.000 dirhams (environ 970 euros) de dommages et intérêts à chacune des parties civiles, d'après M. Nouini qui compte faire appel.

Selon l'avocat, l'affaire repose sur "des plaintes de responsables locaux faisant suite à des publications sur les réseaux sociaux qu'ils ont considérées comme offensantes". La province d'El Haouz, au sud de Marrakech, avait été l'une des plus touchées par le séisme de magnitude 6,8 qui avait frappé la région en septembre 2023, faisant près de 3.000 morts et 5.600 blessés.

Le tremblement de terre a endommagé près de 60.000 habitations notamment dans le Haut Atlas, contraignant beaucoup de rescapés à vivre des mois sous des tentes. La Coordination des victimes milite depuis pour accélérer la reconstruction et l'aide aux familles sinistrées.

## PALESTINE

## Les attaques sionistes ont fait plus de 13.000 martyrs parmi les étudiants depuis octobre 2023 (ministère)

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur palestinien a annoncé mardi que 13.177 étudiants sont tombés en martyrs et 21.991 autres ont été blessés depuis le début de l'agression génocidaire sioniste à Gaza, le 7 octobre 2023.



Le ministère a indiqué dans un communiqué que "le nombre d'étudiants tombés en martyrs dans la bande de Gaza depuis le début de l'agression génocidaire (sioniste) a atteint 13.054, tandis que 21.320 autres ont été blessés et qu'en Cisjordanie occupée, y compris El

Qods, 123 étudiants sont tombés en martyrs et 671 autres ont été blessés, en plus de 560 arrêtés".

Le document rapporte que "657 enseignants et administrateurs ont été tués et 3904 autres blessés dans la bande de Gaza et en Cisjordanie". Concernant les dégâts causés aux infrastruc-

tures du secteur de l'éducation, "324 écoles publiques et bâtiments qui leur sont affiliés et 65 appartenant à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés (UNRWA) ont été bombardés", selon la même source.

## Londres réaffirme son soutien à l'UNRWA et appelle à empêcher l'effondrement de l'action humanitaire à Gaza

La Grande-Bretagne a réaffirmé son soutien à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) et appelé l'entité sioniste à empêcher l'effondrement des opérations humanitaires dans la bande de Gaza, théâtre d'une guerre génocidaire et d'un siège meurtrier depuis 15 mois.

En octobre dernier, le parlement de l'entité sioniste a approuvé une loi interdisant à l'UNRWA d'opérer dans les territoires palestiniens occupés à partir de fin janvier.

Le ministre britannique des Affaires étrangères, David Lammy, a déclaré lundi dans une série de messages sur les réseaux sociaux, après une réunion avec des responsables de l'agence

ousienne: "Nous réaffirmons notre ferme soutien à l'UNRWA", et appelé l'entité sioniste à "ne pas mettre en danger la capacité de l'ONU à opérer et à prévenir l'effondrement de la réponse humanitaire à Gaza". Le responsable britannique a souligné également "la nécessité urgente d'un cessez-le-feu immédiat (...) et de la levée de toutes les restrictions sur l'aide à Gaza". Dans un autre message, le chef de la diplomatie britannique a réitéré "le soutien indéfectible" du Royaume-Uni à l'Etat de Palestine auprès du président Mahmoud Abbas. "Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour mettre un terme à ce conflit et soutenir la voie vers une solution à deux Etats", a-t-il ajouté.

## Gaza : en 2024, les armes explosives utilisées par l'armée sionistes ont laissé 15 enfants par jour avec des handicaps (ONG)

L'utilisation par l'armée sioniste d'armes explosives à Gaza en 2024 a condamné en moyenne 15 enfants par jour à des handicaps permanents, a déclaré mardi l'ONG Save the Children.

"Au cours des 11 premiers mois de 2024, au moins 5230 enfants ont subi des blessures nécessitant un soutien de réadaptation important, inaccessible en raison des attaques (sionistes) contre les hôpitaux et des restrictions à l'entrée de fournitures essentielles, ce qui les expose à une forte probabilité de handicap", a révélé Save the Children, dans une analyse.

Ces estimations, selon la source, "sont probablement basses et ne prennent pas en

compte tous les enfants souffrant de déficiences auditives ou visuelles" en raison de blessures liées aux agressions sionistes.

"Elles ne prennent pas non plus en compte les enfants souffrant de séquelles psychologiques potentiellement permanentes à la suite d'incidents traumatiques dont ils ont été témoins ou qu'ils ont vécus", a-t-on ajouté.

L'analyse montre que ces blessures - qui incluent la perte de membres, de la vue et de l'ouïe - ont été aggravées par "la décimation du système de santé et la destruction des établissements de santé à Gaza, ainsi que par la circulation restreinte et la faible disponibilité des médicaments, ce qui a rendu le

traitement, les soins thérapeutiques ou de réadaptation à Gaza presque impossibles".

Alexandra Saieh, responsable mondiale de la politique humanitaire et du plaidoyer chez Save the Children, a déclaré qu'à Gaza, l'enfance a été remplacée par la douleur et les traumatismes, tandis que les moyens de traiter et de soutenir efficacement les enfants ont été systématiquement supprimés.

Leur survie est mise à mal à chaque instant, tout comme notre capacité à leur fournir les soins essentiels dont ils ont besoin". Save the Children continue d'appeler à un cessez-le-feu définitif et à lever toutes les restrictions qui entravent l'acheminement de l'aide.

## LIBAN

## Le juge Nawaf Salam nommé Premier ministre

Le nouveau président libanais Joseph Aoun a nommé lundi le président de la Cour internationale de justice (CIJ), Nawaf Salam, comme Premier ministre chargé de former un nouveau gouvernement, a déclaré la présidence.

Le président libanais "a convoqué le juge Nawaf Salam pour lui confier la formation du gouvernement, sachant qu'il se trouve actuellement à l'étranger et qu'il est prévu qu'il revienne demain" mardi, a annoncé le directeur général de la présidence de la République libanaise, Antoine Chouqair, à l'issue de consultations parlementaires.

Joseph Aoun a entamé lundi des consultations parlementaires en vue de désigner un Premier ministre pour former un gouvernement, ont rapporté des médias locaux.

M. Aoun a entamé ses consultations par une rencontre avec le vice-président du Parlement, Elias Abou Saab.

Il devait ensuite rencontrer le président du Parlement, Nabih Berri, et le bloc de "la Libération et du Développement", a précisé l'Agence de presse libanaise (ANI).

Ces consultations, une obligation constitutionnelle dans le cadre du système confessionnel de partage du pouvoir au Liban, interviennent quelques jours après l'élection de M. Aoun.

## ONU

## Plus d'un enfant sur six vit dans des zones de conflit dans le monde

Plus d'un enfant sur six vit dans des zones de conflit, exposé à des violations graves telles que le recrutement forcé, les attaques sur les écoles, les violences sexuelles et la privation d'accès aux soins et à l'éducation, ont alerté des experts des Nations Unies.

La présidente du Comité des droits de l'enfant, Ann Marie Skelton, a fait part lundi de son "inquiétude" face aux conflits au Moyen-Orient et en Afrique, soulignant les pertes humaines "importantes", notamment parmi les enfants à Gaza, et les violences au Soudan et en République démocratique du Congo (RDC).

Selon Ann Marie Skelton qui s'exprimait à l'ouverture des travaux de la 98e session du Comité, "le monde a été témoin au cours des derniers mois d'une augmentation continue de la violence à l'encontre des enfants, en particulier dans les zones de conflit".

"Il est important que la communauté internationale redouble d'efforts pour s'attaquer à ce problème", a-t-elle plaidé. Au Moyen-Orient, le conflit s'est aggravé de manière alarmante. Les derniers chiffres officiels font état de plus de 45.000 morts palestiniens à Gaza, les enfants constituant une part importante des victimes. Des violations graves à l'encontre des enfants continuent d'être constatées quotidiennement, a déploré Mme Skelton, appelant à "intensifier les efforts pour protéger les enfants et transformer les promesses internationales en mesures concrètes". Pour l'ONU, il est impératif que les gouvernements honorent leurs engagements au titre de la Convention relative aux droits de l'enfant.

La Colombie a accueilli dernièrement une conférence sur l'élimination de la violence à l'encontre des enfants, qui a réuni des représentants de plus de 130 gouvernements, ainsi que de nombreuses organisations de la société civile.

La Conférence a abouti à des résultats significatifs : sept pays se sont engagés à adopter une législation interdisant les châtiments corporels dans tous les contextes, ce qui contribuerait à protéger environ 145 millions d'enfants, et près de 50 pays se sont engagés à lancer des initiatives en milieu scolaire pour prévenir la violence à l'encontre des enfants.

"Il est impératif que les engagements pris par les Etats soient mis en œuvre", a insisté Mme Skelton, appelant à une "collaboration continue" avec les Etats et la société civile pour créer des environnements nourriciers pour les enfants qui leur permettent de réaliser leur plein potentiel.

De son côté, Anne Grandjean, la représentante du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), a attiré l'attention sur l'aggravation des violations des droits de l'enfant, avec plus de 473 millions d'enfants vivant dans des zones de conflit.

Elle a insisté sur l'importance du rôle du Comité pour tenir les Etats responsables et a présenté les initiatives récentes de l'UNICEF, notamment en ce qui concerne la promotion de la participation des enfants aux processus d'établissement des rapports nationaux en vue de l'examen devant le Comité, le soutien à la nouvelle observation générale sur l'accès à la justice, ou encore le développement d'un cours sur les droits de l'enfant pour son personnel.

A noter que le Comité des droits de l'enfant, qui se tient jusqu'au 31 janvier prochain au Palais Wilson à Genève, doit successivement examiner les rapports présentés, au titre de la Convention relative aux droits de l'enfant, par sept pays : Slovaquie, Erythrée, Honduras, Saint-Kitts-et-Nevis, Pérou, Gambie et Equateur.

## CONSTANTINE

## La célébration du Nouvel an Amazigh sur le site archéologique de Tiddis met en lumière le riche patrimoine culturel de l'Algérie

Le choix du site archéologique de Tiddis, dans la commune de Beni H'midène (Constantine) pour la célébration du Nouvel an Amazigh 2975, en y organisant différentes activités, a mis en lumière la richesse et la diversité du patrimoine culturel de l'Algérie.



Ces activités, initiées par l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEBEC) en collaboration avec l'Association nationale pour la renaissance et la protection du patrimoine et des traditions, ont offert l'occasion de mettre en exergue la profondeur du patrimoine algérien et la richesse des composantes de la culture de notre pays.

Les festivités ont débuté par une spectaculaire fantasia menée par des cavaliers en tenue traditionnelle qui ont émerveillé le public par leur habileté à faire claquer des salves de baroud au plus fort du galop de leurs montures, symbolisant le courage, la

force et l'adresse. La célébration du Nouvel an amazigh sur le site de Tiddis a également été marquée, après la déclamation de poésies "Melhoun" chantant la gloire des ancêtres, par l'organisation de plusieurs expositions mettant en valeur le patrimoine algérien avec ses dimensions culturelles, reflétant la profondeur de l'identité nationale, ainsi que les habits traditionnels constantinois qui ont suscité l'admiration des présents.

La responsable des monuments et sites de Constantine auprès de l'OGEBEC, Widad Bouzahzah, a souligné que la commémoration de cette occasion a constitué une "opportu-

rité pour sensibiliser la nouvelle génération à l'importance de préserver le patrimoine algérien dans sa diversité et de promouvoir les valeurs d'unité, de fierté et d'appartenance à un pays si riche culturellement".

Elle a ajouté que la célébration du Nouvel an Amazigh sur le site archéologique de Tiddis, avec son authenticité historique et sa splendeur naturelle, a pour but de "relier le passé au présent, Yennayer n'étant pas, simplement, une fête annuelle ponctuelle, mais un symbole profond de la cohésion sociale et de la force civilisationnelle de l'Algérie".

## ORAN

## Présentation de la générale de "Cauchemar"

Le public a assisté, samedi soir au Théâtre régional "Abdelkader Alloula" d'Oran (TRO), à la présentation en avant-première de la pièce théâtrale "Cauchemar", écrite et mise en scène par le dramaturge Tayeb Ramdane, avec le soutien du ministère de la Culture et des Arts.

Produite par la coopérative culturelle "Noudjour" d'Oran, cette pièce aborde une histoire sociale dans la cave d'un immeuble d'un quartier populaire.

Le protagoniste, un écrivain public, écrit un livre qui l'espère présenter à un concours afin de remporter un prix qui pourrait améliorer sa situation sociale et réaliser ses rêves, selon le résumé de cette nouvelle œuvre artistique.

Les rôles dans cette nouvelle œuvre théâtrale sont interprétés par les comédiens Aouni Ahmed, Houria Zaouch et Imed Nouga.

Le metteur en scène a adopté, dans cette pièce d'une heure, un éclairage noir, un élément créatif

qui ajoute de l'attrait à l'esthétique visuelle du spectacle et offre une mise en scène en harmonie avec les événements de l'histoire. L'œuvre s'appuie également sur des effets de couleurs pour représenter les scènes oniriques et les symboliques du rêve, a souligné Tayeb Ramdane.

"Un décor mobile, adapté aux différentes scènes et des effets sonores sont utilisés, tout en faisant appel à de jeunes talents leur permettant ainsi d'acquérir de nouvelles expériences qui les aideront à exceller dans d'autres productions", a soutenu le metteur en scène.

Cette pièce sera présentée dans le cadre d'une tournée artistique dans les wilayas de Mostaganem, Sidi Bel-Abbès, Aïn Temouchent, Saïda et Oran, a précisé Tayeb Ramdane, qui possède une carrière artistique de plus de quarante années et un riche répertoire comprenant des œuvres telles que "Fière du cordonnier", "Journal" et "Le feu sans fumée", entre autres.

## BURKINA FASO

## 235 films retenus pour la compétition de la 29<sup>e</sup> édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou

Les organisateurs de la 29<sup>e</sup> édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO) ont annoncé vendredi avoir retenu 235 films toutes catégories confondues pour la suite de la compétition prévue du 22 février au 1<sup>er</sup> mars 2025.

Le délégué général du FESPACO, Moussa Alex Sawadogo, a

expliqué lors d'une conférence de presse tenue à Ouagadougou que, les 235 films sélectionnés parmi 1.351 enregistrés sont répartis dans 13 sections et proviennent de 48 pays à travers le monde.

La 29<sup>e</sup> édition du FESPACO, placée sous le thème "Cinéma d'Afrique et identités culturelles", met à l'honneur la Répu-

blique du Tchad en tant que pays invité.

Le FESPACO, créé en 1969, est l'un des plus grands festivals de cinémas en Afrique.

Organisé tous les deux ans, l'événement attire des milliers de festivaliers venant du monde entier pour célébrer le cinéma africain.

APS

## ORAN

## Un mois théâtral en hommage à l'artiste de théâtre et de cinéma le défunt Belfadel Sidi Mohamed

Un mois théâtral a été lancé, jeudi au Théâtre de poche de la Maison de la Jeunesse "M'barek El Mili" à Oran, en hommage au metteur en scène et acteur de théâtre et de cinéma le défunt Belfadel Sidi Mohamed, à l'occasion du premier anniversaire de son décès.

L'ouverture de cet événement culturel, organisé sous le slogan "L'artiste revient", a réuni un large public composé de jeunes passionnés d'art ainsi que des amis de l'artiste Belfadel Sidi Mohamed (1964-2024), qui a enrichi la scène culturelle par ses œuvres théâtrales et cinématographiques, notamment dans le domaine des courts métrages.

Le premier jour de cette manifestation a été marqué par la présentation d'une pièce de théâtre retraçant la carrière artistique de ce grand nom, décédé le 10 janvier 2024.

La pièce, réalisée et écrite par Mohamed Mihoubi, président de l'association organisatrice, a été suivie de témoignages émouvants de ses amis et collaborateurs, qui ont partagé avec lui la production de certaines de ses œuvres théâtrales.

Le défunt, qui était président du syndicat des acteurs de théâtre et de cinéma de la wilaya d'Oran, figure parmi les personnalités artistiques les plus marquantes ayant contribué à dynamiser la scène culturelle de la capitale de l'Ouest du pays, depuis les années 1980, à travers la production de nombreuses œuvres théâtrales et cinématographiques, ainsi que des spectacles de pantomime qu'il a remis au goût du jour à Oran.

Belfadel Sidi Mohamed était également l'un des fondateurs de l'association "Amel", ancien président de cette association et membre actif dans la création de la première édition du Festival de la chanson humoristique.

Il a également organisé huit éditions du Festival du Théâtre scientifique et touristique à Oran, tout en formant de nombreux jeunes amateurs, qui ont fondé des troupes théâtrales produisant des œuvres ayant rencontré un grand succès et obtenu plusieurs prix lors de manifestations culturelles nationales et internationales.

L'artiste, qui a participé en tant que membre de jury de plusieurs festivals nationaux, possède un riche répertoire d'œuvres théâtrales telles que "El Faqaâ", "Oued El Khir", "Riyah", "El Moudja", "Nar Fi Imartna", "Janna El Majnoun", ainsi que des courts métrages. Il a également joué dans plusieurs séries télévisées. En reconnaissance de son œuvre, l'association "Amel" prévoit de créer au Théâtre de poche une bibliothèque contenant près de 100 ouvrages dans divers domaines des sciences et des arts, qui portera le nom de l'artiste Belfadel Sidi Mohamed. Dans le cadre de cet hommage, l'association culturelle "Amel" a prévu un programme d'activités culturelles et artistiques diverses, qui s'étaleront tout au long de ce mois théâtral.

## BOX-OFFICE

## "Criminal Squad: Pantera" braque le box-office nord-américain

Le second opus de "Criminal Squad", intitulé "Pantera", trône au sommet du box-office nord-américain, selon les estimations dimanche du cabinet spécialisé Exhibitor Relations.

Le film a cumulé 15,5 millions de dollars de recettes et marque le retour sur grand écran de "Big Nick", le détective, et de "Donnie", le gangster. En deuxième place rugit le long-métrage hyperréaliste "Mufasa: Le Roi Lion" de Disney avec 13,2 millions de dollars de recettes.

Après un retentissant démarrage la semaine passée, le film poursuit sa bonne tenue dans les salles obscures des Etats-Unis et du Canada. "Sonic 3 le film", adaptation du jeu vidéo éponyme, occupe quant à lui la troisième place, avec 11 millions de recettes enregistrées ce week-end. L'animation laisse place à la fable gothique "Nosferatu", remake du film d'horreur de 1922, où Lily-Rose Depp joue une jeune femme prisonnière de l'emprise d'un vampire.

Hoult et Willem Dafoe, récolte quant à lui 6,8 millions de dollars. Plus ensoleillé, "Vaiana 2" et son héroïne embarquent les spectateurs en Polynésie. Le dessin animé Disney, à l'affiche depuis de nombreuses semaines déjà, amasse ce week-end 6,5 millions de dollars.

## Voici le reste du top 10:

6. "Un parfait inconnu" (5 millions de dollars)
7. "Wicked" (5 millions)
8. "Babygirl" (3 millions)
9. "Game Changer" (1,8 millions)
10. "The last showgirl" (1,5 millions).

BLUE ORIGIN

Le vol inaugural de la fusée New Glenn de Jeff Bezos reporté



Le vol inaugural prévu dimanche de New Glenn, la grande fusée de Blue Origin, depuis la base de Cap Canaveral en Floride (sud-est des Etats-Unis), est reporté en raison des conditions maritimes.

«Les conditions maritimes sont toujours défavorables à l'atterrissage du booster» sur une barge dans l'Atlantique, a indiqué l'entreprise sur les réseaux sociaux samedi. Une autre fenêtre de lancement est prévue lundi à 01H00 locales (06H00 GMT).

Après des années de conception et de multiples reports, le premier vol de New Glenn, une fusée haute de 98 mètres, soit la taille d'un immeuble d'environ 30 étages, est censé constituer un tournant pour la société fondée par le milliardaire américain Jeff Bezos, et potentiellement l'industrie spatiale privée.

L'objectif de ce lancement est d'"atteindre l'orbite. Tout ce qui va au-delà est un bonus", a souligné David Limp, le PDG de Blue Origin. Si la société du fondateur d'Amazon emmène déjà depuis des années des touristes quelques minutes dans l'espace grâce à sa plus petite fusée New Shepard, elle n'a jusqu'ici mené aucun vol en orbite.

Avec New Glenn, plus grande et plus puissante, Blue Origin ambitionne de rattraper son grand rival SpaceX, qui appartient à un autre milliardaire américain, Elon Musk.

ILLIZI

Plusieurs projets pour généraliser la technologie de la fibre optique jusqu'au domicile (Direction)

La wilaya d'Illizi a bénéficié d'une série de projets dans le cadre du programme de généralisation de la technologie de la fibre optique jusqu'au domicile (FTTH), a-t-on appris lundi de la direction locale de la Poste et des Télécommunications.

Ces projets qui ciblent notamment les quartiers résidentiels du chef-lieu de wilaya, le quartier des 50 logements de la nouvelle ville de Debdab ainsi que la zone industrielle d'In-Aménas, visent à moderniser le réseau de téléphonie fixe et à améliorer l'accès à l'Internet de très haut débit, a précisé à l'APS le directeur du secteur, Driss Rahab.

En outre, quatre projets similaires ont été retenus au profit de la commune de Bordj Omar Driss, dont le quartier situé à proximité de la sortie de la ville, la Zouaïa Sidi Moussa, ainsi que le quartier des 30 logements, a-t-il ajouté.

La direction de la Poste et des Télécommunications a été établie, en coordination avec l'opérateur public



de télécommunications Algérie Télécom (AT), un programme intensif pour le déploiement des technologies de l'information et de la communication (TIC) et le renfor-

cement de la numérisation dans la wilaya, a souligné M. Rahab. Il est prévu que les clients reçoivent les modems dès leur livraison à la fin du mois, selon le

même responsable signalant que le nombre de foyers connectés au réseau internet très haut débit en fibre optique (FTTH) à Illizi a dépassé les 2.330 abonnés à ce jour.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
DIRECTION DE LOGEMENTS DE LA WILAYA DE BORDJ BADJI MOKHTAR  
NIF:1960 90 2990 12123

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES  
N° : 01/ D.L-BBM/ 2025

N° d'Opération : 2018/MW88/22/02  
Intitulé de l'opération étude et réalisation 100 logement a bordj badji mokhtar et timgad (01 tranche)

La Direction de logement la wilaya de Bordj Bad Mokhtar lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour les projets suivants

Le Projet: Réalisation de 50 Logements à Bordj Badji Mokhtar

CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'appel d'offres national ouvert avec des exigences minimales de capacités s'adresse aux entreprises ou groupes d'entreprises qui disposent des capacités professionnelles, techniques et financières suivantes

- Avoir la qualification dans le domaine du bâtiment comme activité principale catégorie Quatre (IV) ou plus

- Attestation de bonne exécution délivrée durant les 05 dernières années par les maîtres d'ouvrages publics dont le montant est égal ou supérieur à 100 000 000 oODA (domaine bâtiment)

- Le chiffre d'affaire est égal ou supérieur à 50 000 000 oDA (ou plus) justifiés par les bilans ou attestations C20 des trois (03) dernières années et les références bancaires approuvées par les services des impôts

Le dossier de l'appel d'offre doit être retiré à partir de la première parution du présent avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) et les quotidiens nationaux auprès de la Direction de logement de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar mis à la cité administrative Bordj Bad Mokhtar.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet ou par le mandataire commun lorsqu'il s'agit de groupement ou par un autre membre du groupement dument mandaté dans le protocole de groupement, auprès de la Direction de logement

Le dossier de soumission doit comporter :

01- Plis du dossier de candidature : (ver article 09 de cahier des charges)

02- Plis de l'Offre technique : (voir article 09 de cahier des charges)

03- Plis de l'Offre financière : (voir article 09 de cahier des charges)

Les trois enveloppes, seront introduites dans une enveloppe extérieure anonyme ne portant que les mentions suivantes :

A Monsieur :

Le directeur de logement de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar

Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales

N°:01/ D.L-BBM 2025,

Le Projet: Réalisation de 50 Logements à Bordj Badji Mokhtar

Adresse : Cité administrative 100 logts de fonction bordj badji mokhtar

(A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

Les offres seront déposées au bureau du secrétariat de la Direction de logement de la wilaya de Bordj Bada Mokhtar. La date limite de dépôt des offres est fixée le quinzième (15) jours à compter du 1er jour de la publication de l'avis de l'appel d'offres aux quotidiens nationaux et/ou au bulletin officiel de l'opérateur public (BOMOP) de 08h 00 matin jusqu'au midi (12.00).

L'ouverture des plis se déroulera en séance publique au siège de la DL de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, le jour correspondant à la date du dernier jour du dépôt des offres à 13h00 Cette date est reportée au premier jour ouvrable, dans le cas où le jour de dépôt coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal. Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BLIDA  
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 01/2025  
NIF: 41102400009010

Projet: REALISATION D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE TYPE 03 A HAI EL DJADID A LA COMMUNE DE HAMMAM MELOUANE. (TRANCHE FERME ET TRANCHE CONDITIONNELLE).

Tranche Ferme : Bloc Pédagogique « A » + Bloc Administratif + Locaux Techniques + Voiries et Réseau Divers

Tranche Conditionnelle N° 01 : Bloc Pédagogique « B »

Tranche Conditionnelle N° 02 : Bloc Logements + Terrain de Sport

Seules Entreprises qualifiées et spécialisées peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Équipements publics De la wilaya de Blida cité des fibres ZEDRI Ben Boulaid, Blida. Ayant un certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité en bâtiment comme Activité Principale Ou Secondaire catégorie Trois (03) ou Plus, Avoir réalisé au moins un (01) projet de même nature justifié par attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrage publics et la Moyenne des chiffres d'affaire de trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) des candidats doivent être égale ou supérieur à 30 millions de dinars visé par les services des impôts.

Le dossier de candidature contient :

- Déclaration de candidature remplis cachet et signée par le soumissionnaire
- Déclaration de probité dûment remplis cachet et signée par la personne habilitée.
- Statut de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale (copie).
- Compte sociaux pour les entreprises dotées de la personnalité morale (dernier exercice).
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires.
- Certificat de qualification et de classification dans le domaine de bâtiment comme activité principale ou secondaire en cours de validité (copie) catégorie Trois (03) Ou Plus.
- Attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrage publics.
- Les bilans comptables des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) doit être visées par les services des impôts (copie).
- Liste de personnel justifié par diplôme et affiliation CNAS en cours de validité.
- Liste de moyens matériels justifier par (carte grises plus police d'assurance en cours de validité pour le matériel roulant, PV de l'huissier de justice ne dépasse pas une (01) année ou factures d'achat pour le matériel non roulant, en cas de location joindre contrat notarié).
- Registre commerce électronique.
- Planning d'exécution.

L'offre technique contient :

- Déclaration à souscrire dûment remplis cachet et signée par la personne habilitée.
- Le présent cahier des charges paraphé et signé par le soumissionnaire et portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Une mémoire technique dûment remplie paraphée, signée, cachetée et datée.

L'offre financière contient :

- La lettre de soumission dûment remplie paraphée, signée, cachetée et datée.
- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli paraphé, signé, cacheté et daté.
- Le détail quantitatif et estimatif dûment rempli, paraphé, signé, cacheté et daté.

L'offre doit être présentée par le soumissionnaire de la manière suivante :

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° ..... Projet : ..... ».

La durée de préparation des offres est fixée à 21ème jour à partir de la première parution de l'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date de dépôt des offres : les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres de 08H30 au plus tard à Midi 12h00.

Si le jour de l'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un week-end l'ouverture se fera le jour qui suit.

Les entreprises soumissionnaires sont cordialement invitées à la séance d'ouverture des plis programmée le jour de la date limite de dépôt des offres à 14h00.

La durée de la validité des offres est de 90 jours augmentée de la durée de préparation des offres.

NB : Notre service a publié les placards publicitaires paru dans les quotidiens nationaux sur la page de la Wilaya.





## MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS Le ministère annonce les résultats provisoires du concours d'accès à la formation d'Éducateur d'animation de la jeunesse au titre de 2024

Le ministère de la Jeunesse a annoncé, mardi dans un communiqué, les résultats provisoires du concours d'accès à la formation spécialisée pour le grade d'Éducateur d'animation de la jeunesse au titre de l'exercice 2024, en attendant la validation des procès-verbaux finaux des candidats admis par les services de la Fonction publique. Le concours a été organisé le 25 décembre dernier au niveau des Instituts nationaux de formation supérieure des cadres de la jeunesse dans les wilaya d'Oran, de Constantine et de Ouargla, rappelle la même source.

## PÉTANQUE La 3<sup>ème</sup> édition du Concours national du 16 au 18 janvier à Robbah (El Oued)

La troisième édition du Concours national de pétanque jeu court triplette seniors, aura lieu du 16 au 18 janvier du mois en cours dans la commune Robbah, dans la wilaya d'El Oued, a-t-on appris mardi auprès des organisateurs. Cet événement sportif de trois jours, organisé par le club amateur de pétanque Widad Robbah en collaboration avec l'APC de Robbah et la Fédération algérienne de sports de boules dans le cadre de la commémoration du 69<sup>ème</sup> anniversaire de la bataille de Ghout-Debidibi, du 15 janvier 1956 dans la commune Robbah, à une dizaine de km au Sud d'El-Oued, verra la participation de plus de 1.200 joueurs de 58 wilayas du pays. Selon le président du club organisateur, Brahim Attia, "l'objectif de ce concours est de promouvoir et vulgariser cette discipline dans les communes du Sud, en plus de valoriser et d'améliorer ce sport, notamment pour consolider les relations d'amitié, de fraternité et d'unité entre les sportifs, les amateurs et les responsables", a-t-il souligné. Les participants seront répartis en poules de quatre au niveau du complexe de proximité et le stade Chahid Ali Derbal, et seuls les deux premiers de chaque poule obtiendront le précieux sésame pour accéder aux éliminatoires directes, dont les demi-finales et la finale auront lieu samedi.

## ORAN Coup d'envoi de la phase de wilaya scolaire des sports collectifs

La phase de wilaya du Championnat national scolaire des sports collectifs a débuté samedi à Oran, a-t-on appris auprès de la direction de l'éducation.

La cérémonie d'ouverture officielle de cet événement sportif a été présidée par le directeur de l'éducation de la wilaya d'Oran et du directeur de wilaya de la jeunesse et des sports, à la salle omnisports "Moudjahid May Hebri" dans la commune de Bir El Djir. La compétition a débuté par un match de handball masculin entre les équipes du lycée "Belbachir Ahmed" et du CEM "Toumi Ali", suivi d'une rencontre féminine de handball entre l'école privée "Hayat" et le lycée "Abou Bekr Belkaïd". Intervenant à cette occasion, Abdelkader Oubelaid, président de la Ligue de wilaya d'Oran des sports scolaires, a souligné l'importance que les hautes autorités du pays accordent au sport scolaire, en tant que "réservoir de talents sportifs" et pour ses effets positifs sur les élèves, comme en témoigne l'organisation de ce championnat national. Il a affirmé que tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour assurer le succès de cette compétition.

## BOXE - ALGÉRIE

### Collège technique national les 7-8 février à Alger (Fédération)

La Fédération algérienne de boxe a annoncé mardi qu'elle tiendra son Collège technique national les 7-8 février prochain, à partir de 8h00 du matin, au Complexe Sveltesse de Chéraga (Alger).

Selon l'instance fédérale, plusieurs sujets seront débattus au cours de cette rencontre, notamment, des projets de développement, de règlements, de système de compétition, de coordination entre

les Ligues et les clubs, ainsi que le programme des différentes sélections nationales et la lutte antidopage.

Outre le Directeur technique national (DTN) et les présidents des directions

techniques méthodologiques de la fédération, plusieurs techniciens seront présents à ce Collège technique.

Parmi eux, les directeurs techniques des clubs et le représentant des sports mili-

taires, ainsi que les représentants de différentes commissions spécialisées, sans oublier le représentant de la Commission médicale de la fédération.

APS

## FESTIVAL NATIONAL DE CROSSCOUNTRY DES ZIBAN Ramdane Ouerghi vainqueur de la 34<sup>ème</sup> édition

Le coureur Ramdane Ouerghi du Groupement sportif militaire de la wilaya d'Alger a remporté samedi à Biskra chez les seniors messieurs le titre de la 34<sup>ème</sup> édition du Festival national de crosscountry des Ziban organisé sur la piste de la direction de l'environnement.

La deuxième place est revenue à Abdelkader Hadjelaoui du Groupement sportif de la wilaya de Djelfa suivi en troisième position de son sociétaire le coureur Amiri Bensaïd. Chez les juniors filles, Ghania Rezig de la wilaya d'Alger a remporté la première place suivie de Halima Boughazi de la même wilaya en deuxième place et de Nawal Abbas de Bordj Bou Arreridj en troisième place.

La 34<sup>ème</sup> édition de ce meeting sportif très disputé chez les seniors a connu la participation de 740 athlètes dont 151 filles représentant 60 clubs de 22 wilayas.

Tenues dans d'excellentes conditions d'organisation, les joutes n'ont



connu de blessure des participants, a assuré le président de la ligue locale d'athlétisme, Abdelmadjid Meghzi qui a estimé, dans une déclara-

tion à l'APS, que le festival est une opportunité pour découvrir de jeunes talents.

Le Festival national de crosscountry des Ziban a

été organisé par la Fédération algérienne d'athlétisme, la ligue de wilaya spécialisée et la direction de wilaya de la jeunesse et des sports (DSA).

### Résultats :

#### Séniors/messieurs :

- 1- Ramdane Ouerghi (Groupement militaire de la wilaya d'Alger)
- 2- Abdelkader Hadjelaoui (Djelfa)
- 3- Amiri Bensaïd (Djelfa)

#### Juniors/garçons :

- 1- Mohamed Boutekia (Bordj Bou Arreridj)
- 2- Youcef Ouzenani (Alger)
- 3- Mohamed-Amine Bensaïbi (Alger)

#### Minimes/garçons :

- 1- Mahdi Yousfi (Oued Djellal)
- 2- Redouane Aïchaoui (Khenchela)
- 3- Farès Salmi (Tébessa)

#### Ecoles/garçons (2 km) :

- 1- Wassim Mourad (Batna)
- 2- Salah-Eddine Mezroua (Oued Djellal)
- 3- Walid Hamama (El Oued)

#### Juniors/filles :

- 1- Ghania Rezig (Alger)

- 2- Halima Boughazi (Alger)

- 3- Abbas Nawal (Bordj Bou Arreridj)

#### Ecoles/filles :

- 1- Doua Maram Chaoui (Djelfa)

- 2- Ibtissam Benlarbi (Djelfa)

- 3- Ritadj Hadda Alouka (Djelfa)

#### Cadettes :

- 1- Hadil Samai (Bordj Bou Arreridj)

- 2- Ritadj Hamam (Tébessa)

- 3- Iman Saâdallah (Bordj Bu Arreridj)

#### Minimes/filles :

- 1- Malek Djawhar Kemane (Djelfa)

- 2- Amina Benlaïd (Batna)

- 3- Lamia Laarabi (Chlef)

#### Benjamines :

- 1- Douâ Messaoudi (El Oued)

- 2- Rahaf Khenifi (Chlef)

- 3- Imane Doubekh (Djelfa).

## HANDBALL - MONDIAL-2025 (MESSIEURS)

### Algérie : La liste des 18 dévoilée

Le sélectionneur de l'équipe nationale de handball messieurs Farouk Dehili, a dévoilé lundi soir, la liste des 18 joueurs retenus pour prendre part au Mondial-2025 (14 janvier - 2 février 2025).

Versé dans le groupe B dont les matchs se joueront à Herning au Danemark, le Sept algérien évoluera au Mondial-2025, aux côtés du Danemark (champion du monde en titre), de l'Italie et de la Tunisie.

Il entamera la compétition ce mardi contre le Danemark à 20h30

(heures algériennes) Les 32 sélections qualifiées au Mondial 2025 ont été réparties en huit groupes de quatre équipes. À l'issue de la phase de poules, les trois premiers de chaque groupe se qualifieront au Tour principal.

Pour rappel, la sélection algérienne a terminé à la deuxième place de la dernière édition du Championnat d'Afrique des nations, disputé en janvier dernier en Egypte, après sa défaite en finale face au pays organisateur (21-29).

### La liste des 18 joueurs algériens:

Yahia Zemmouchi, Khelifa Ghodbane, Messaoud Berkou, Boughaba Zineddine, Boulahsssa Ali, Hani Abdelrafik Bounab, Charhi Mounir, Hichem Daoud, Zahir Naim, Mohamed Hassen Djabellah, Mustapha Hadj Sadok, Islam Kaabache, Bastien Khermouche, Ryan Abrous, Redouane Saker, Ayoub Abdi, Lyes Yanis Bouadjaja, Abdeljalil Zenadi.

## COUPE D'ALGÉRIE La FAF dévoile le programme des 8<sup>es</sup> de finale

La Fédération algérienne de football (FAF) a dévoilé le programme des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie dont les rencontres sont prévues en février prochain.

Avant cette phase, la commission de Coupe d'Algérie organisera le match en retard des 32<sup>e</sup> de finale qui verra l'Olympique Akbou affronter le CS Constantine le mercredi 5 février 2025 au stade de l'Unité Maghrébine de Bejaïa.

De plus, l'USM Alger, qualifiée pour les quarts de finale de la Coupe de la Confédération, jouera son match en retard des 32<sup>e</sup> de finale contre l'Olympique Magrane le jeudi 16 janvier 2025, au stade du 5 Juillet à 19h00. La grande affiche des 16<sup>es</sup> de finale sera le duel tant attendu entre le CR Belouizdad et le MC Alger, qui se déroulera le jeudi 20 février 2025 au stade du 5 Juillet à 19h00. Un match qui promet de grandes émotions entre ces deux clubs historiques. Les 8<sup>e</sup> de finale débiteront le 6 février 2025 avec un match de grande envergure entre le MC Oran et l'USM Harrach au stade Miloud Hadeff d'Oran.

### Le programme des 8<sup>es</sup> de finale :

#### Jeu 6 février :

MC Oran - USM El Harrach 20h00  
US Biskra - ES Mostaganem 16h00  
Amel El Eulma - ES Setif 17h00

#### Vendredi 7 février 2025 :

CR Ain Temouchent - CR Beni Tamou 15h00  
MO Bejaïa - JS Hai Djebel 15h00

#### Samedi 22 février 2025 :

Vainqueur MC El Bayadh (L1) - Vainqueur Olympique Akbou - CS Constantine contre MJ Arzew 14h00

#### Dimanche 23 février 2025 :

Vainqueur RC Kouba - JS Saoura - Vainqueur USM Alger - Olympique Magrane contre NC Magra

#### Lundi 24 février :

Vainqueur CR Belouizdad - MC Alger contre US Chaouïa 19h00

### Programme des matchs en retard des 32<sup>e</sup> de finale :

#### Jeu 16 janvier 2025 :

Stade du 5-juillet (Alger) : USM Alger (L1) - Olympique Magrane (L2) 19h00

#### Mercredi 5 février 2025 :

Olympique Akbou - CS Constantine 15h00

### Matchs en retard des 16<sup>es</sup> de finale

#### Dimanche, 9 février 2025 :

Vainqueur USM Alger (L1) - Olympique Magrane (L2) - NC Magra (heure à fixer)  
Vainqueur Olympique Akbou - CS Constantine - MJ Arzew 18h00

#### Jeu 20 février 2025

CR Belouizdad (L1) - MC Alger (L1) 19h00.

## LIGUE 1

### L'ES Mostaganem effectuera un stage de dix jours à Oran

L'équipe de l'ES Mostaganem entrera en stage bloqué d'une durée de dix jours, à partir de jeudi prochain jusqu'au 25 janvier courant à Oran, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction de ce club évoluant en Ligue 1 de football.

La même source a ajouté que ce stage vise à "renforcer les aspects techniques et physiques" sous la supervision du nouveau staff technique dirigé par l'entraîneur principal, Nadir Leknaoui, qui a remplacé Slimane Raho il y a environ trois semaines. Au programme de ce regroupement figure deux matchs amicaux contre des adversaires à déterminer, vu

que les dirigeants poursuivent leurs contacts avec certaines formations en vue de programmer les deux rencontres en question, souligne-t-on.

Concernant le marché des transferts d'hiver, la direction des "Hawata" a affirmé la poursuite de ses efforts dans ce dossier "après avoir engagé des négociations avec certains joueurs en prévision de leur enrôlement durant la période de transferts hivernale actuelle, en cas d'un accord commun". L'ESM, qui a terminé la phase aller du championnat à la 16<sup>e</sup> et dernière place au classement avec 12 points, a récemment conclu sa première

## LIGUE DES CHAMPIONS (GR.A/ 6<sup>E</sup> ET DERNIÈRE JOURNÉE) YOUNG AFRICANS - MCA Benyahia : «Nous devons être prêts sur tous les plans»

L'entraîneur tunisien du MC Alger, Khaled Benyahia, a déclaré mardi à Alger, que son équipe était appelée à être "prête sur tous les plans", samedi face aux Tanzaniens des Young Africans, au stade Benjamin Mkapa à Dar Es-Salaam (14h00), pour espérer se qualifier aux quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique de football, à l'occasion de la 6<sup>e</sup> et dernière journée (Gr.A) de la phase de poules."



Chaque match que joue le MCA cette saison est important et décisif. Nous sommes habitués à ce genre de situation. Nous devons être prêts sur tous les plans, notamment sur le plan psychologique, pour décrocher un bon résultat à Dar Es-Salaam et passer aux quarts de finale", a indiqué le coach du "Doyen" à la presse.

Le premier responsable du staff technique du champion d'Algérie en

titre, s'exprimait à l'aéroport international Houari Boumediène d'Alger, peu avant le départ de la délégation du MCA à Dar Es-Salaam, en compagnie de celle du CS Constantine, qui affronte dimanche les Tanzaniens de Simba SC, dans le cadre de la Coupe de la Confédération africaine." Les joueurs sont déterminés à tout donner lors de ce match, qui s'annonce très difficile.

La victoire de Young

Africans en déplacement face à Al-Hilal SC du Soudan ne nous a pas perturbés. Nous devons nous focaliser sur ce dernier match et viser la qualification", a-t-il ajouté. Et d'enchaîner : "Je ne porte pas d'intérêt au jeu de coulisses, ce qui m'intéresse le plus, c'est mon équipe. Le public du Mouloudia doit savoir que nous allons tout faire pour lui procurer de la joie, nos supporters méritent tout le bonheur".

Concernant le milieu de terrain ivoirien Mohamed Zougrana, blessé, Benyahia, a souligné que le staff médical n'avait pas encore donné le feu vert pour le retour de l'ancien joueur de l'ASEC Mimosas à la compétition. Un nul suffira au Mouloudia pour assurer sa qualification au prochain tour, alors que le représentant tanzanien est condamné à l'emporter, pour rejoindre les Soudanais d'Al-Hilal SC aux quarts de finale.

Au terme de la 5<sup>e</sup> journée, Al-Hilal SC occupe la fauteuil de leader avec 10 points, à deux longueurs du MCA (2<sup>e</sup>, 8 pts). Young Africans suivent derrière à la troisième place avec 7 unités, alors que les Congolais du TP Mazembe, éliminés, ferment la marche avec 2 points.

L'autre représentant algérien dans cette compétition dans le groupe C, le CR Belouizdad, a été éliminé de la compétition, après la défaite concédée dimanche face aux Sud-Africains d'Orlando Pirates (2-1) à Johannesburg.

## GROUPE A - 6<sup>E</sup> ET DERNIÈRE JOURNÉE Simba SC - CS Constantine à huis clos

Le match entre Simba SC et le CS Constantine, prévu dimanche prochain au stade Benjamin Mkapa à Dar Es-Salaam (14h00), comptant pour la 6<sup>e</sup> et dernière journée (Gr.A) de la phase de poules de la Coupe de la Confédération de football, se jouera à huis clos, suite à la sanction infligée par l'instance africaine au représentant tanzanien, rapportent les médias locaux, mardi.

Cette sanction fait suite aux incidents survenus lors du match Simba SC - CS Sfaxien (2-1), disputé le 15 décembre dernier, pour le compte de la 3<sup>e</sup> journée de la compétition, précise la même source.

Le CS Constantine, l'un des deux représentants algériens dans cette épreuve, s'est qualifié pour les quarts de finale, grâce à sa victoire dimanche à domicile devant les Tunisiens du CS Sfaxien (3-0).

Simba SC a également assuré sa qualification, lors de la précédente journée, en tenant en échec en déplacement les Angolais de Bravos do Maquis (1-1).

Un nul qui permet à Simba SC de passer aux quarts de finale, grâce à une différence de but particulière favorable par rapport au club angolais (victoire à l'aller à Dar Es-Salaam : 1-0).

Le CSC, leader avec 12 points, se

rendra ainsi en Tanzanie pour terminer leader du groupe, face à son dauphin, qui occupe la deuxième position avec 10 unités.

De son côté, l'USM Alger, l'autre représentant algérien dans cette épreuve, a assuré sa qualification, à la faveur de sa victoire décrochée en déplacement, sur le terrain des Botswanaïens

d'Orapa United (2-1), pour le compte du groupe C. Les "Rouge et Noir", leaders avec 11 points, recevront dimanche les Sénégalais de l'ASC Jaraaf (2<sup>e</sup>, 8 pts), pour assurer la première place, et éviter éventuellement un gros morceau en quarts de finale.

## LIGUE 2

## Le GC Mascara prépare la phase retour à Chlef



Le GC Mascara est, depuis lundi soir, à pied d'œuvre à Chlef en prenant ses quartiers au niveau du complexe sportif Mohamed-Salaouatchi (ex-CREPS) dans le cadre d'un stage bloqué de huit jours, a-t-on appris auprès de ce club de ligue 2 de football.

Ce stage sera mis à profit par le GCM pour préparer la phase retour du championnat, après une première partie de saison que les Vert et Blanc ont terminée à la 9e place au classement du groupe Centre-Ouest avec 20 points, devançant de cinq unités seulement le 14e et premier potentiel relégable l'ESM Koléa, qui en compte 15.

Le regroupement de Chlef permettra aussi au nouvel entraîneur de la formation de la "ville de l'Emir-Abdelkader", Hadj Merine, en poste depuis environ trois semaines, de "mieux connaître son effectif et corriger les lacunes signalées au cours de la phase aller", précise-t-on encore de même source.

Par ailleurs, la direction du GCM a assuré s'être acquittée des amendes antérieures infligées aux équipes des jeunes catégories, ainsi que de celle des seniors, profitant de la prolongation des délais fixés pour le paiement de ces dettes par les Ligues de football concernées.

Une procédure qui a permis au "Ghali" d'éviter la défalcation de points du compteur de son équipe fanion, comme prévu par la Ligue nationale du football amateur.

## AFRIQUE

## Rigobert Song nouveau sélectionneur de l'équipe de Centrafrique



L'ancien sélectionneur des "Lions Indomptables" du Cameroun Rigobert Song, a été nommé sélectionneur de l'équipe nationale de Centrafrique de football, par un arrêté du ministre centrafricain des Sports lundi.

Rigobert Song, ancien capitaine emblématique du Cameroun, est nommé "sélectionneur manager" de l'équipe nationale de Centrafrique, rapporte l'arrêté signé par le ministre des Sports, Rodolphe Héritier Bonheur Doneng Wazoumon.

Le contrat de Rigobert Song, 48 ans, n'avait pas été renouvelé par la Fédération camerounaise de football (Fécafoot) après la prestation décevante de la sélection lors de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) en janvier 2024 en Côte d'Ivoire.

Les Lions indomptables ont été éliminés dès les huitièmes de finale par le Nigeria 2-0.

En 23 matches à la tête du Cameroun, le double champion d'Afrique en tant que joueur (2000 et 2002) n'a remporté que 6 rencontres, pour 9 défaites et 8 nuls.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS  
La 8<sup>e</sup> édition du CHAN reportée à août 2025 (CAF)

La 8e édition du Championnat d'Afrique des nations de football CHAN-2024 (reporté à 2025), réservé aux joueurs locaux, qui devait se dérouler du 1er au 28 février dans trois pays : Kenya, Tanzanie, et Ouganda, a été reportée à août de la même année, a annoncé la Confédération africaine (CAF), mardi dans un communiqué publié sur son site officiel.



"Des progrès significatifs ont été réalisés au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda avec la construction et la modernisation des stades, des terrains d'entraînement, des hôtels, des hôpitaux et d'autres infrastructures et installations pour l'organisation réussie du CHAN. Cependant, les experts techniques et en infrastructure de la CAF, dont certains basés au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda, ont requis un temps supplémentaire pour s'assurer que les infrastructures et les installations soient au niveau nécessaire pour accueillir avec succès le tournoi", précise la même source.

18 pays prendront part à cette 8e édition, mais le nombre devrait passer à 20 équipes, avec la participation de deux autres nations, dont les noms seront connus prochainement.

"Je tiens à exprimer ma profonde gratitude au président William Ruto du Kenya, à la présidente Samia Suluhu Hassan de Tanzanie et au président Yoweri Museveni de l'Ouganda pour leur leadership, leur engagement et les progrès significatifs réalisés dans la construction et la modernisation des stades, des terrains d'entraînement, des hôtels, des hôpitaux et d'autres infrastructures et installations au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda pour accueillir avec succès le CHAN. Je suis impressionné par les travaux de construction et de rénovation en cours des infrastructures et installations de football au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda", a indiqué le président de la CAF, Dr Patrice Motsepe.

Et d'enchaîner : "Je suis

convaincu que les stades, les terrains d'entraînement, les hôtels, les hôpitaux et les autres infrastructures et installations respecteront les normes requises par la CAF pour accueillir, en août 2025, un CHAN très réussi."

Le tirage au sort du tournoi, a été maintenu mercredi à Kenyatta International Convention Centre à Nairobi (Kenya), à partir de 18h00 (heure algérienne). Les nouvelles dates de la compétition seront annoncées par la CAF "en temps voulu."

La dernière édition du CHAN, disputée en Algérie en 2023, avait été remportée par le Sénégal devant l'Algérie (0-0, 5-4 aux t.a.b), en finale disputée le 4 février au stade Nelson Mandela à Baraki (Alger), rappelle-t-on.

## COUPE D'ALGÉRIE (32ES DE FINALE)

## Olympique Akbou - CS Constantine reporté au 5 février

Le match des 32es de la Coupe d'Algérie entre l'Olympique Akbou et le CS Constantine, prévu initialement le 25 janvier au stade de l'Unité Maghrébine de Bejaia, se

tiendra désormais le mercredi 5 février à 15h00, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF). D'autre part, le choc des 16es de finale entre le CR Belouizdad

(tenant) et le MC Alger, aura lieu le jeudi 20 février à 19h00 au stade 5 juillet, selon la même source. Pour rappel, les seizièmes de finale de la Coupe d'Algérie, entamés

le week-end dernier, se poursuivent ce mardi avec l'affiche attendue entre le RC Kouba (L2) et la JS Saoura (L2) à 18h00, au stade Mohamed Benhadad de Kouba.

## LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-EST)

## l'USMH en stage de préparation d'une semaine à Alger



L'USM El-Harrach, pensionnaire de la Ligue 2 amateur de football (Gr. Centre-Est), entamera mardi un stage de préparation d'une semaine à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et restauration (ESHRA) d'Aïn Benian (Alger), en vue de la seconde partie de la saison, a annoncé le club algérois dans un communiqué publié.

"Ce stage prévu à l'ESHRA d'Aïn Benian s'étalera jusqu'au dimanche

19 janvier, pour préparer la phase retour du championnat, et réaliser les objectifs stratégiques fixés par la direction", précise la même source. Le club banlieusard a bouclé la phase aller à la deuxième place au classement avec 30 points, à cinq longueurs sur le leader et la surprenante formation du MB Rouissat (1e, 35 pts). "Essefra" reste sur une retentissante qualification aux 1/16es de finale de la Coupe d'Algé-

rie, à l'issue de sa victoire en déplacement face à la JS Kabylie (1-0), vendredi dernier stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou.

"Lors de ce stage, les joueurs seront soumis à un programme d'entraînement chargé, avec au menu un match amical prévu samedi", contre une équipe à désigner, souligne l'USMH. Par ailleurs, le club a indiqué que le nouveau directeur sportif, Mustapha Maza, "poursuit les pourparlers avec certains joueurs, en vue de leur recrutement lors de ce mercato d'hiver, en concertation avec le conseiller sportif, Mohamed Rahem, selon les besoins définis par le staff technique Abderrahmane Osmane. Les nouvelles recrues seront dévoilées prochainement".

Pour rappel, Sofiane Touahria, a été intronisé mercredi dernier à Alger, nouveau président de l'USM El Harrach. La cérémonie d'investiture s'est déroulée en présence de personnalités sportives, d'anciens joueurs et de supporters qui ont consacré leur vie au service de l'USM El-Harrach, à l'instar de l'ancien président, Abdelkader Mana.

**MAN CITY  
VITOR REIS VA  
SIGNER**

Manchester City se montre actif sur le marché des transferts cet hiver. Alors qu'Abdukodir Khusanov (Lens) et Omar Marmoush (Eintracht Franfort) sont attendus chez les Citizens, le défenseur central Vitor Reis (19 ans) va lui aussi poser ses valises en Angleterre. Selon Sky Sport Allemagne et Fabrizio Romano, le club mancunien a trouvé un accord pour signer le joueur de Palmeiras. Le montant du transfert est estimé à 35 millions d'euros, plus des bonus.

**AL-NASSR  
UN NOUVEAU  
CONTRAT XXL  
POUR CR7 ?**

Cristiano Ronaldo (40 ans) et Al-Nassr, c'est une affaire qui roule. Selon les informations du média saoudien Al Khabar, l'attaquant portugais est en passe de prolonger son contrat d'une saison dans le Golfe. Ce nouveau bail lui permettrait de bénéficier d'un salaire supérieur à ses émoluments actuels estimés à 200 millions d'euros (droits à l'image inclus) par saison.

**BARCELONE  
LAPORTA RÈGLE  
SES COMPTES**

Une bien belle semaine pour Joan Laporta. Le président du FC Barcelone a finalement réussi à inscrire Dani Olmo et Pau Victor (à condition que LaLiga n'obtienne pas gain de cause en appel), et ses joueurs ont humilié le Real Madrid (5-2) en finale de la Supercoupe d'Espagne dimanche. Deux jours plus tard, le boss blaugrana a tenu à régler quelques comptes avec ceux qui ont réclamé son départ, à savoir quelques groupes de supporters et certains opposants pour la présidence du club.

"Nous sommes revenus à la règle du 1-1 du fair-play financier (un euro généré, un euro dépensé, ndlr), ce qui nous permet désormais de recruter normalement et d'inscrire des joueurs comme Dani Olmo et Pau Victor. Cela confirme la force du FC Barcelone et démonte le discours apocalyptique de certains. (...) Différents acteurs, avec leurs moyens médiatiques respectifs, se sont unis pour imposer une histoire ignominieuse qui n'a rien à voir avec la réalité. Ils se sont positionnés du côté qui voulait nous nuire, du côté des médias hostiles", a déclaré l'homme de 62 ans face aux journalistes.

"Est-ce que quelqu'un a cru que j'allais démissionner à cause d'une décision de LaLiga ou de la Fédération ? Nous vendrons très cher notre peau, vous pouvez l'imaginer. Je suis très déçu par les gens qui aspirent à devenir président. Il ne s'agissait pas d'être du côté de Laporta, mais du côté du Barça", a conclu l'homme fort du club catalan.



**ARSENAL  
DORTMUND  
FONCE SUR  
ZINCHENKO**

Le Borussia Dortmund veut recruter le latéral gauche Oleksandr Zinchenko (28 ans, 7 apparitions en Premier League cette saison). Ce mardi, Sky Sport Allemagne annonce que le BVB travaille sur la venue de l'international ukrainien, avec lequel des discussions ont commencé depuis plusieurs jours.

Peu utilisé par Mikel Arteta cette saison, l'ancien joueur de Manchester City veut quitter l'Emirates Stadium durant ce mercato hivernal. Les Gunners pourraient accepter de laisser partir leur joueur dans le cadre d'un prêt assorti d'une option d'achat obligatoire d'environ 20 millions d'euros.

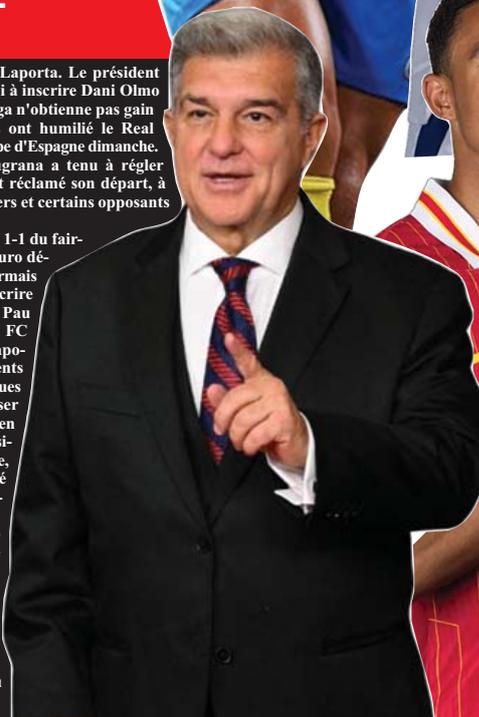
**SUSPICION DE  
CROISÉS POUR  
JESUS...**

"Ça ne sent pas bon, on est inquiets" : Mikel Arteta craint le pire pour son attaquant Gabriel Jesus (27 ans, 17 apparitions et 3 buts en Premier League cette saison), sorti en pleurs et sur civière avec Arsenal face à Manchester United (1-1, 3-5 tab) dimanche, et à raison. Selon des informations de The Athletic confirmées par Sky Sports, les médecins du club londonien suspectent une rupture des ligaments croisés du genou gauche pour le buteur brésilien. Des examens complémentaires seront effectués ce mardi pour confirmer le diagnostic, qui éloignerait l'ancien de Manchester City des terrains pendant plus de six mois. Très mauvaise nouvelle pour les Gunners, donc, qui ont récemment perdu Bukayo Saka pour plusieurs semaines.

**REAL MADRID  
ALEXANDER-ARNOLD  
CET HIVER, UNE  
UTOPIE ?**

Sans Dani Carvajal, out jusqu'en fin de saison, le Real Madrid a cruellement besoin d'un latéral droit. La prestation médiocre de Lucas Vazquez face au FC Barcelone (2-5) dimanche, en finale de la Supercoupe d'Espagne, le confirme, tandis que Federico Valverde semble indispensable au milieu de terrain. Selon les informations de Relevo, l'entraîneur madrilène Carlo Ancelotti rêve toujours d'attirer Trent Alexander-Arnold (26 ans, 18 matches et 1 but en Premier League cette saison) cet hiver.

Mais le technicien italien a conscience qu'il est peu probable que Liverpool, à la lutte pour le titre en Premier League, ouvre la porte au mois de janvier. Et, même en cas de signaux positifs, la direction merengue préférera sans doute attendre l'été prochain et la fin de contrat de l'Anglais pour le signer. L'ancien coach du Bayern va visiblement devoir trouver d'autres solutions.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

**DK NEWS**

Édité par la SARL  
**DK NEWS**  
Directeur général  
Benzine Lamine  
Gérant  
Fayçal Laouar  
Directeur de rédaction et publication  
Dif Abdelhamid

**RÉDACTION ADMINISTRATION**  
« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »  
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews.dz - SITE : http://www.dknews.dz  
PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.  
Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77  
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

## ALGÉRIE - SAHARA OCCIDENTAL

**Le président de la Cour constitutionnelle reçoit le président du Conseil constitutionnel de la RASD**

Le président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj, a reçu, mardi à Alger, le président du Conseil constitutionnel de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), M. Mohamed Bouzid ainsi que la délégation de haut niveau l'accompagnant.

Lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence des membres de la Cour constitutionnelle, les deux responsables se sont félicités de la qualité des relations unissant les deux pays frères, et du haut niveau de coopération bilatérale, passant en revue les moyens de la renforcer dans divers domaines. Les deux parties ont signé, dans ce cadre, un mémorandum

d'entente entre les deux instances visant à renforcer les relations de concertation et de coopération ainsi que l'échange d'expertises et de visites entre les deux pays en matière de droit constitutionnel et de justice constitutionnelle.

La délégation sahraouie a visité, à cette occasion, les différentes structures et espaces de la Cour constitutionnelle pour

s'enquérir de ses différentes prérogatives et de son fonctionnement. Pour rappel, le Conseil constitutionnel de la RASD est membre fondateur de la Conférence des Juridictions constitutionnelles africaines (CJCA), créée à l'initiative de l'Algérie qui a abrité le congrès constitutif les 7 et 8 mai 2011 avec la participation de 25 Etats africains.

## ALGÉRIE - ETATS-UNIS

**Le Premier ministre reçoit l'ambassadrice des à Alger**

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a reçu, mardi, l'ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique à Alger, Mme Elizabeth Moore Aubin, indique un communiqué des services du Premier ministre.

L'audience a permis aux deux parties d'examiner "l'état des relations privilégiées entre l'Algérie et les Etats-Unis d'Amérique et les différents aspects de la coopération bilatérale" et de mettre en avant "la volonté commune qui anime les dirigeants des deux pays et leur souci de renforcer le partenariat algéro-

américain dans divers domaines et de l'étendre et de le diversifier au service des intérêts communs des deux pays et peuples amis". Les deux parties ont également passé en revue "les questions régionales et internationales d'intérêt commun", soulignant "l'importance de l'intensification de la concertation bilatérale entre les deux pays pour relever les défis communs au service de la paix, de la stabilité et du développement, notamment dans le cadre du Conseil de sécurité des Nations Unies", selon le communiqué.

## ALGÉRIE - SLOVÉNIE

**Le Premier ministre reçoit l'ambassadrice de la République de Slovénie en Algérie (Communiqué)**

Le Premier ministre M. Nadir Larbaoui a reçu, mardi, au Palais du gouvernement, l'ambassadrice de la République de Slovénie en Algérie, Mme Kramburger Mendak, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Cette rencontre "a été l'occasion d'aborder l'état et les perspectives des relations algéro-slovéniennes et de passer en revue les différents volets du partenariat

bilatéral dans divers domaines notamment dans le secteur économique, à la lumière des résultats de la visite effectuée par le Premier ministre slovène M. Robert Golob, en Algérie et des entretiens qu'il a eus, à cette occasion, avec le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune", précise la même source.

Les deux parties ont également évoqué "les questions régionales et internatio-

nales d'actualité notamment les développements de la situation dans les territoires palestiniens occupés, soulignant la poursuite de la coordination commune, en tant que membres non permanents au Conseil de sécurité, concernant les différentes questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil onusien", ajoute le communiqué.

## ALGÉRIE - TUNISIE

**M. Chaib rencontre à Tunis son homologue tunisien**

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, a rencontré son homologue tunisien, le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ben Ayed, dans le cadre de la visite qu'il effectue en Tunisie, a indiqué, lundi, un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

Lors de cette rencontre, les deux parties se sont félicitées des "relations fraternelles et de coopération profondes entre l'Algérie et la Tunisie", saluant, par là même, "le développement remarquable caractérisant la coopération dans tous les domaines, dans le cadre des orientations des présidents des deux pays

frères", précise le communiqué. Les deux parties ont, en outre, "exploré les moyens à même de promouvoir les mécanismes de coopération concernant la situation des communautés des deux pays, pour être au diapason de la dynamique des relations bilatérales", lit-on dans le communiqué.

Saluant "les conclusions de la dernière session de la Commission mixte consulaire, sociale et foncière, tenue le mois dernier en Tunisie", les deux parties sont convenues de la nécessité de consentir davantage d'efforts afin de parvenir à des solutions concrètes pour certaines questions en suspens, à travers l'adoption d'une feuille de route suivant un calendrier précis en prévision des prochaines échéances bilatérales", conclut le communiqué.

## ALGÉRIE - ARABIE SAOUDITE

**M. Attaf reçoit un appel téléphonique de son homologue saoudien**

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu, mardi, un appel téléphonique du ministre des Affaires étrangères du Royaume d'Arabie

saoudite, pays frère, M. Faisal bin Farhan Al Saoud, indique un communiqué du ministère. Les entretiens entre les deux ministres ont porté sur "les conclusions de la Réunion de Riyad sur la Syrie, tenue le 12 janvier 2025, et les préparatifs en pré-

vision du débat de haut niveau sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne, qui sera organisé dans le cadre de la présidence algérienne du Conseil de sécurité des Nations Unies", précise le communiqué.

## ALGÉRIE - CUBA

**Le ministre de la Communication reçoit l'ambassadeur de Cuba à Alger**

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, a reçu, lundi, l'ambassadeur de Cuba à Alger, M. Hector Igarza Cabrera, qui lui a rendu une visite de travail et d'amitié, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre a permis aux deux parties de "passer en revue l'état et les perspectives des relations bilatérales entre l'Algérie et Cuba, ainsi que les moyens de la promouvoir en vue de renforcer la coopération entre les deux pays", précise le communiqué. A cette occasion, les deux parties ont évoqué "les accords signés entre l'Algérie et Cuba dans le domaine de l'information,

notamment l'accord conclu, en 2023, entre Algérie Presse Service et son homologue cubaine Prensa Latina, pour l'échange de nouvelles et de contenus médiatiques, et l'accord conclu, la même année, entre l'Etablissement public de Télévision et son homologue cubain".

L'accord qui sera bientôt signé entre la Radio algérienne et son homologue cubaine a également été évoqué.

Au terme de la rencontre, les deux parties sont convenues d'œuvrer de concert au renforcement des relations bilatérales dans le domaine médiatique", a conclu la même source.

## HADJ 2025

**M. Belmehdi signe, en Arabie saoudite, une convention pour l'organisation de la prochaine saison**

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi, et le ministre saoudien du Hadj et de la Omra, ont signé, mardi à Djeddah, une convention pour l'organisation de la saison du hadj 1446/2025, a indiqué un communiqué du ministère.

"Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, et le ministre saoudien du Hadj et de la Omra, Tawfiq Al-Rabiah, ont signé, à Djeddah, une convention pour l'organisation de la saison du hadj 1446/2025, en présence du Consul général de l'Algérie à Djeddah, M. Mohamed Alem, du Directeur général de l'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO) et de cadres de l'Office", a précisé la même source.

## ALGÉRIE - ZIMBABWE

**Les opportunités des échanges commerciaux sont multiples (ambassadeur)**

L'ambassadeur de la République du Zimbabwe en Algérie, Vusumuzi Ntonga, a indiqué mardi à Oran que les opportunités des échanges commerciaux entre l'Algérie et le Zimbabwe sont multiples.

"L'Algérie produit beaucoup de denrées qui intéressent le Zimbabwe, et le Zimbabwe produit également beaucoup de produits que l'Algérie importe d'ailleurs", a-t-il indiqué dans une déclaration à l'APS, en marge de l'ouverture de la 11<sup>e</sup> édition du Salon international des Industries agroalimentaires (SIAG).

"Beaucoup de produits algériens peuvent être exportés vers le Zimbabwe, comme l'huile d'olive, qui est importée par le Zimbabwe de pays européens", a-t-il souligné, ajoutant que son pays produit du café et du thé, qu'il peut exporter à son tour vers l'Algérie.

L'ambassadeur du Zimbabwe a estimé que la Zone de Libre-échange Continentale Africaine (ZLECAF) est une plateforme importante favorisant les échanges commerciaux entre les pays africains, soulignant l'importance de saisir les opportunités qu'elle offre.

S'agissant des relations bilatérales entre les deux pays, M. Ntonga les a qualifiées de "très bonnes", estimant qu'il est temps de les renforcer par des échanges commerciaux et des partenariats économiques.